

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTRÉAL, 1er FEVRIER 1880.

No. 2

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS.

Le surintendant de l'Instruction publique, les inspecteurs d'écoles, de fait toutes les autorités scolaires ont reconnu en plusieurs circonstances la nécessité de fixer un minimum du traitement des instituteurs.

Le législateur, pour diverses raisons, n'a pas donné suite à ce désir si vivement exprimé.

A la vérité, il est moins facile de fixer ce minimum que d'en comprendre l'opportunité. Dans plus d'un cas, l'instituteur est victime du mauvais vouloir ou d'un esprit d'économie mal entendu, et la loi devrait le protéger en statuant que les commissaires d'écoles ne pourront lui attribuer moins de telle somme par année : cette proposition est de toute justesse et de toute justice en principe. Mais, dans un autre cas, vous trouverez une institutrice si jeune, si ignorante, si incapable sous tous les rapports, que vous direz que ce serait crime d'obliger les commissaires à lui donner plus de ses quatre-vingts piastres par an.

Alors c'est donc que la fixation d'un minimum implique une autre réforme : la révision ou le renouvellement des brevets de capacité.

Car si la loi peut dire aux commissaires : Vous ne donnerez pas moins de tant, — les commissaires ont bien le droit de répondre : Nous n'accepterons que des professeurs compétents, brevetés après un examen vraiment sérieux.

Or, tous les inspecteurs s'accordent à dire que les institutrices brevetées, quoique incapables, sont la grande plaie de nos écoles. On croira la chose facilement si l'on veut bien constater par les rapports officiels publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique*, l'an passé, que le bureau d'examineurs de Montréal, par exemple, a délivré près de cent brevets en deux jours. On peut se figurer l'espèce d'examen que les candidats ont dû subir !

Que faut-il faire ?

Faut-il abolir les bureaux, diminuer leur nombre, ou modifier leur constitution ?

Voilà ce que nous voudrions voir discuter, en même temps que le chiffre du minimum des traitements. Nous ouvrons pour cela nos colonnes à tous les intéressés.

Constatons pour le moment qu'en France, les traitements minima ont été établis par la loi de 1875 de la manière suivante :

1^o. Instituteurs titulaires divisés en quatre classes : 4^e classe, 900 francs ; 3^e, 1000 frs. ; 2^e, 1100 frs. ; et 1^{re}, 1200 frs.

2^o. Institutrices titulaires divisées en trois classes : 3^o, 700 frs. ; 2^o, 800 frs. ; 1^o, 900 frs.

L'instituteur ou l'institutrice qui débute comme titulaire appartient à la dernière classe. La promotion à une classe supérieure est de droit après cinq ans passés dans la classe immédiatement inférieure, et ne peut avoir lieu avant cette période.

Ce minimum de traitement peut, d'après la même loi, être augmenté de 100 francs, si l'instituteur est placé dans le premier huitième de la liste de mérite, dressée chaque année par le conseil départemental ; ou de 50 francs pour celui qui est placé dans le second huitième.

Quels sont les chiffres qui conviendraient dans notre pays ?

Le moment est bien choisi pour discuter la question, car les chambres se réuniront bientôt à Québec, et l'on nous promet une refonte des lois scolaires.

DES PUNITIONS.

Il y a deux catégories de personnes qui peuvent traiter pertinemment les questions scolaires. En premier lieu, celles qui ont fait une étude spéciale du sujet et qui ont enseigné pendant longtemps ; ce sont les instituteurs et les institutrices qui ont pris leur profession à cœur, et qui n'ont pas fait de l'enseignement un simple métier. Ceux-là peuvent et doivent se prononcer sur un sujet qui est complètement de leur ressort.

Mais il y a encore d'autres personnes qui peuvent aussi, dans une grande mesure, rendre d'utiles services en écrivant sur l'enseignement. Ce sont les élèves qui ont été formés par ces instituteurs, et qui ont pu étudier sur eux mêmes les différentes méthodes qu'on leur a fait suivre. Un homme intelligent qui a étudié, tant aux écoles que dans les collèges, pendant douze ou quinze années de sa vie, doit avoir saisi bien des choses, fait bien des réflexions qui ont pu échapper même aux maîtres qui l'ont formé. Pour mieux expliquer ma pensée, je donnerai un exemple.

Ainsi, j'ai vu un élève de belles-lettres apprendre et réciter par cœur tout le premier chant de l'Énéide de Virgile, c'est à dire 760 vers. J'en ai vu un autre — que je connais bien — traduire d'une manière satisfaisante l'Illiade d'Homère, à quelque endroit qu'on ouvrit le livre. C'était réellement beau, à un certain point de vue, et ni le professeur ni l'auditoire (car l'épreuve avait lieu en public) n'ont marchandé leurs applaudissements. Mais personne, sauf ces deux élèves, n'a jamais compris le travail herculéen auquel ils ont dû s'astreindre pour arriver à un semblable résultat, et les matières importantes qu'ils leur a fallu négliger pour accomplir une tâche parfaitement inutile d'ailleurs.

Il en est de même sous beaucoup d'autres rapports, et nous nous en convaincrions surtout à propos des pu-

nitons corporelles, titre que j'ai inscrit en tête de cet article, et dont nous allons de suite nous occuper.

Dans sa circulaire du 15 juin 1877, l'honorable surintendant de l'Instruction publique s'exprime ainsi :

“ Abstenez-vous, autant que possible, des punitions corporelles et, surtout, des punitions humiliantes qui, trop souvent, ravalent le caractère sans dompter les mauvais volontés.”

Ces paroles méritent d'être méditées ; elles résument tout un système, toute une doctrine. Etant donné que l'école a pour but de développer l'intelligence, c'est-à-dire cette faculté noble qui nous distingue de la brute, il est triste de penser que, parfois, on n'arrive à ce résultat qu'en ayant recours à des moyens qui ne semblent bons qu'à dompter l'animal dépourvu d'intelligence, *quibus non est intellectus*.

Si, cependant, il existe malheureusement des cas où il faille employer les châtements corporels, on ne doit le faire que le plus rarement possible, et avec la plus grande réserve. Et surtout, comme le dit la circulaire, “ pas de punitions humiliantes.”

J'ai fréquemment autrefois une école où j'entendais le professeur s'écrier à chaque instant : “ Pierre, baisez la terre ! ” “ Jean, mettez-vous à genoux au milieu de la chambre avec le bonnet d'âne ! ” Le susdit bonnet d'âne consistait en un immense cornet de papier dont on coiffait le coupable. J'ai remarqué alors que quand un élève avait baisé la terre deux ou trois fois, ou avait été coiffé du bonnet d'âne, il semblait avoir perdu tout sentiment de fierté, et ne redoutait plus aucune punition, si humiliante qu'elle fût. Voilà donc un résultat extrêmement regrettable. Car autant on doit décourager l'orgueil et la vanité, vices détestables, autant on doit cultiver chez l'enfant cette noble fierté qui plus tard, dans la vie, lui fait éviter bien des faux pas. Ici encore le maître ne sait pas toujours les réflexions qu'il provoque chez l'élève qu'il punit. S'il pouvait les connaître, ou entendre seulement les commentaires qui se font ensuite parmi les élèves, il est probable qu'il renoncerait à ce mode humiliant de punir. Il y a surtout cette punition de “ laisser la terre ” contre laquelle on ne saurait trop fortement s'élever ; c'est une chose dégoûtante, et dangereuse même, pour celui qu'on y soumet. Quand on songe que “ la terre ” est le plancher de la classe, tout souillé de poussière et de crachats, on éprouve une sorte de nausée rien qu'à penser à cet ignoble châtement. Il y a d'ailleurs un grand danger à mettre ainsi les lèvres d'un enfant en contact avec les détritiques qui ont été apportés du dehors par les pieds, et qui peuvent inoculer de sérieuses maladies.

Un autre mode de punition que j'ai vu souvent appliquer, consistait à mettre l'élève debout au milieu de la salle, les deux bras tendus et un livre dans chaque main. Il lui fallait rester une demi-heure dans cette position, sinon, gare les coups ! Or, au bout de quelques minutes, le poids seul du bras devient un fardeau intolérable, et le livre le plus léger pèse comme du plomb : c'était donc une atroce cruauté que le maître exerçait, probablement sans le savoir. Mais, dans ce cas, comme lorsqu'il s'agit des lois, l'ignorance n'est pas une excuse.

Et que ne pourrais-je pas dire des férules, des coups de règle, appliqués sur la tête ou sur l'extrémité des doigts et du pouce réunis ? Je ne fais pas ici de suppositions, qu'on veuille bien le noter, je parle de ce que j'ai vu, non pas une fois, mais tous les jours. Il y avait des élèves qui se glorifiaient de pouvoir endurer ainsi dix coups de règle sur le bout des doigts, sans pleurer ; pour ceux-là, le maître poussait jusqu'à vingt.

Comment voulez-vous que, plus tard, l'élève qui a été soumis à ce traitement barbare respecte celui qui le lui a infligé ? Quelle idée voulez-vous qu'il ait de ce qu'on

appelle l'autorité ? Car, après tout, l'école a bien pour but de développer l'intelligence, mais il ne faut pas oublier qu'elle doit surtout développer les facultés du cœur, éduquer, pour me servir d'un mot qu'on n'emploie pas et qu'on n'applique pas assez souvent. Or, un élève qu'on aura habitué à n'obéir que par la crainte des coups, sera presque toujours un bien mauvais citoyen. Tant qu'il pourra éluder la loi, sa conscience sera tranquille ; et c'est à l'école qu'il aura puisé cette fausse doctrine beaucoup plus pratiquée qu'on ne le pense. Jamais il ne consultera les principes de la morale et de la religion, jamais il ne réfléchira à cette vérité, que Dieu voit la plus petite de nos actions ; non, pourvu qu'il ne soit pas découvert par l'œil de ses semblables, il ira son chemin, tout croche qu'il soit. Pour lui, l'autorité ne sera pas la représentation visible du pouvoir divin, ce sera simplement la force qui punit et entre les mains de laquelle on doit prendre garde de tomber.

Voilà les résultats presque nécessaires des punitions corporelles appliquées sans discrétion, et c'est presque toujours ainsi qu'elles sont appliquées par une autre personne que le père ou la mère. Lorsqu'un père châtie son enfant, l'affection paternelle l'empêche toujours d'aller trop loin ; mais quand c'est un étranger qui prend la verge en main, il est bien rare que la colère ne se mette pas de la partie ; et comme le sentiment paternel n'est pas là pour le retenir, il se laisse généralement emporter jusqu'à la cruauté, quelquefois même jusqu'à la brutalité. Et le mal qu'il a fait soit en frappant trop fort, soit en humiliant trop, est presque toujours irréparable.

Voilà, en quelques mots, des choses sur lesquelles un professeur peut réfléchir longuement et avec fruit. Je sais que ces traitements cruels sont disparus en grande partie de nos écoles ; mais je sais aussi qu'il y a des maîtres qui y recourent encore. Et c'est à ceux-là surtout que je m'adresse. En consultant l'expérience, ils se convaincront que leur système est mauvais et que, non-seulement il ne produit pas de bons résultats, mais que, ordinairement, il est suivi des effets les plus déplorables. Le grand fabuliste avait raison lorsqu'il disait :

Plus fait douceur que violence.

N. L.

DE LA GYMNASTIQUE.

La gymnastique n'est rien autre chose que la pratique ordonnée des mouvements naturels du corps humain. Du moment que l'enfant sait fixer ses mains, qu'il peut prendre par les doigts, il fait de la gymnastique ; — lorsque demain, il essaiera ses premiers pas, au bout des lisières ou des bras maternels, il fera de la gymnastique : plus tard, surpris dans une mare, y pateageant avec ses souliers neufs ou fraîchement cirés, s'il fuit devant le regard maternel, en apparence courroucé, il fait encore de la gymnastique. Il fera son chemin cet enfant-là, puisqu'il sait déjà bien courir.

Nous le retrouvons bientôt à six ans, jouant aux billes sur le bord de la route. Sans qu'il s'en doute, sans le savoir, tout comme M. Jourdain faisait de la prose, il fait de la gymnastique savante — il pratique déjà l'appui sur sa jambe droite repliée, pendant que la gauche est tendue en balancier.

De l'âge où nous roulions ainsi des billes, qui peut se rappeler sans se sentir des larmes monter du cœur aux yeux ? Nous étions là, dix, quinze, vingt, jouant au trou, aux trois trous, au rond, à la poursuite, à la paume (*pompe*), à la frappe, la *knocking*, partie anglaise probablement, dont nous avions fait par corruption la *noquinse*. Ar-

rivés à quarante ans, cherchant de l'œil autour de nous, combien de tous ces enfants, si vifs, si pétulants, si bruyants, trouvons nous encore debout? Heureux, hélas! celui qui a pu conserver un compagnon de cet âge, avec qui il puisse se remémorer ses innocents exploits.

De mon temps, les billos, sans que je sache pourquoi, s'appelaient *des marbres*. Nous avions ainsi des *marbres* de pierre calcaire, de aïlex ou pierre à fusil, fort estimés, des *marbres allés*, et, ce qui pis est, des *marbres de chaux*. Ces derniers se vendaient par douzaine au sou, tandis que les autres, ceux de pierre, valaient un sou par trois, et chaque *allé*, un sou franc. Autant que je me rappelle, les allés étaient de vrai marbre, ou peut-être simplement de quartz. Beaucoup d'entre nous leur préféraient les pierres à fusil, un peu pour leur poli, un peu pour leur résistance à la casse.

Eh! oui, ma foi, nous jouions à la casse:—à peine entrés dans la vie, nous songions à détruire, et nous applaudissions à la destruction. Un pari s'élevait entre deux joueurs, une bille était fixée en terre par l'un des deux, et l'autre tapait dessus de son mieux avec la sienne. Trois coups manqués emportaient la pierre de remplacement. Lorsque les billes se choquaient d'aplomb, il arrivait presque toujours que l'une d'elles volait en éclats, et de là, victoire d'un côté, défaite de l'autre. Oh! les enfants ne se corrigeront jamais d'être nés pour devenir des hommes.

On ne me croira pas peut-être, mais j'ai vu, de mes yeux vu, un *marbre* résister à vingt jets à tour de bras sur le roc vif. C'étaient naturellement les plus forts qui tentaient le coup, puisqu'il fallait payer d'une bille l'épreuve manquée. Ce *marbre* ou cette bille s'est vendue cinq sous devant moi. L'acheteur a dû, depuis, assister au Derby ou s'être rendu à Monaco.

La casse est l'essai d'une bille, correspondant dans le gymnastique aux pyrhydiques sur place, dites flexions et extensions combinées des membres supérieurs et inférieurs. Ainsi, jouer à la casse, c'est faire de la gymnastique. Que de gens seraient autrement savants qu'ils ne le sont, si seulement ils savaient se rendre compte de leurs actes.

L'autre jour, M. Faucher de Saint-Maurice m'a laissé voir *des marbres de chaux*, parfaitement conservés, qu'il a trouvés dans les fouilles récentes de l'emplacement occupé par le second collège des Jésuites à Québec. Ces marbres datent de plus d'un siècle; ce qui prouve que nous sommes les fils de nos pères; ce qui de plus me pique de curiosité, au point que j'écrirai, pièces en mains, l'histoire du jeu de billes au Canada. Pourquoi pas?

Notre enfant a poussé ou grandi, c'est tout un, et le voici, à dix ans, dans le verger du Père Misère qui sommeille au pied de son plus bel arbre, en attendant la mort. On sait que le Père Misère avait obtenu de Dieu, pour des services ignorés, le privilège avec la force, ce qui est sérieux! de retenir sur place tout être (remarquez que je n'ajoute pas "*vivant*" au mot *être*, et pour cause) qui monterait dans son pommier. Le bonhomme Misère était en bons termes avec les vivants, il n'en voulait qu'à la mort—et c'est pourquoi il vit encore.

Notre garçon de dix ans connaissait-il les sentiments du bonhomme? je l'ignore; mais ce que je sais bien, c'est que, profitant de son sommeil, il escalada le pommier et lui vola trois de ses plus grosses pommes.

Ce fut son plus gros péché, avant la première communion. Il eut mille peines à faire passer ses trois grosses pommes par le carrelage du guichet du confessionnal. Il dut en faire forte pénitence, car le bon Dieu veillait pendant le sommeil du bonhomme Misère et le bon Dieu a dit:

"Bien d'autrui tu ne prendras ni ne retiendras sciemment."

Tout de même, pour en revenir à notre thèse, Joseph en grimpaît sournoisement sur le pommier, avait fait acte de gymnaste, sinon expert, du moins vigoureux,—acte que la science classe sous la rubrique de *mouvement par suspensions et appuis*.

A. N. M.

(A CONTINUER)

RECOMPENSES INTERNATIONALES.

Nous lisons dans l'*Opinion Publique* :

Le département de l'Instruction publique de la province de Québec a reçu de France les récompenses que lui a décernées le jury de l'Exposition internationale de Paris. Elles consistent en trois diplômes de médailles d'or et deux diplômes de médailles d'argent. La première de ces distinctions, qui est en même temps la plus haute récompense que pouvait donner le jury, a été accordée à la province de Québec pour l'éducation de l'enfant et pour l'enseignement primaire. Ce résultat éclatant, obtenu au milieu d'un concours universel, est bien propre à nous rendre fiers de notre système scolaire, et demeure tout à fait à l'honneur de ceux qui se donnent ici l'humble et grande mission d'enseigner la jeunesse. C'est une réponse péremptoire à tous ces journaux hostiles, à ces voyageurs atteints de myopie, à ces écrivains fanatiques qui ne cessent de déplorer notre ignorance, et proclament sur tous les tons le peu d'élégance du *patois* canadien-français.

Au milieu des dangers qui ne cessent d'entourer notre race, il est consolant de penser que ceux qui nous remplaceront se préparent par l'étude et par l'instruction à remplir à leur tour le rôle providentiel joué par leurs pères dans l'Amérique du Nord.

Le département de l'Instruction publique de notre province a mérité aussi un second et troisième diplôme de médaille d'or pour l'organisation et le matériel de notre enseignement secondaire, ainsi que pour la manière dont sont imprimés et distribués nos livres d'école. De plus, deux diplômes de médailles d'argent ont été décernés au même département pour l'imprimerie, la librairie et le matériel de l'enseignement supérieur.

A côté de ces distinctions honorifiques qui s'adressent à toute la province de Québec, le gouvernement français n'a pas oublié ceux de nos compatriotes qui se sont particulièrement distingués au service de l'Instruction publique. Notre confrère, M. A. N. Montpetit, a reçu un diplôme et une médaille d'argent pour une série de livres de lecture canadiens qui, depuis sa mise en circulation, ne cesse de donner les meilleurs résultats. M. Hypolite La Rochelle a reçu la même récompense pour son nécessaire géographique, et des mentions honorables ont été accordées à la maison Rolland et fils, de Montréal, pour ses livres d'enseignement primaire, et à M. Charles Bailargé pour son tableau de stéréométrie. Les institutions des jeunes aveugles, des sourdes-muettes et des sourds-muets, ont obtenu des médailles de bronze, et l'honorable M. Chauveau un diplôme de médaille d'or pour son livre sur l'Instruction publique, étude consciencieuse qui résume à elle seule l'histoire de l'éducation en ce pays, et qui est signée par un homme qui a voué sa vie à cette noble cause.

La presse canadienne-française ne saurait laisser passer inaperçu le triomphe que vient de remporter à Paris l'Instruction publique de notre province. Ce résultat inespéré est dû à la direction éclairée de l'honorable surintendant, M. Ouimet, aux efforts de M. Archaud, directeur de l'École polytechnique de Montréal, aux efforts du département et aux instituteurs de nos écoles primaires: Tous ont eu à cœur de mettre en pratique cette vérité.



Tant que nos paysans, nos artisans, nos ouvriers sauront lire, écrire, compter, et que se développera chez eux par des procédés nationaux l'instruction pratique qui fait la force des populations laborieuses, ils n'auront pas à craindre les dangers de l'assimilation étrangère. Le Canada français restera autonome:

L'instruction primaire, telle qu'elle est dirigée maintenant, est le principe nutritif de sa sève. Il y a là une force supérieure même aux institutions politiques qui peu défier tous les efforts de nos adversaires.

FAUCHER DE SAINT-AURICE.

TRIBUNE LIBRE.

QUESTION DE STYLE.

Je viens de faire une étude de style. Je crois que vous appelez cela de la pédagogie, lorsque l'étude est raisonnée ou traduite en exemples. A ce titre, je vous offre la présente.

Depuis longtemps j'ai l'idée de proposer une loi portant, d'une manière très claire, que quiconque trouve une orange en devient propriétaire.

Tout le monde avouera que cette loi est destinée à combler une grande lacune dans notre organisation sociale et qu'elle répond à un besoin qui se fait vivement sentir depuis nombre d'années.

J'ai rédigé ma loi comme suit :

“ Sa Majesté, avec le concours de la législature de Québec, décrète :

“ *Article unique.* Quiconque trouve une orange sur la voie publique devient propriétaire de cette orange.”

Mais comme, d'une part, je suis prudent de ma nature, et que, d'autre part, j'avais peur de compromettre le député à qui je confierais le soin de mener mon projet à bonne fin, je pris la précaution de soumettre cette rédaction au jugement impartial de deux de mes amis fort entendus en pareille matière. Prudence est mère de sûreté. Mes amis me le firent bien voir en me renvoyant ma loi ainsi modifiée :

BILL.

“ ACTE pour faire disparaître tout doute concernant le droit de propriété des oranges trouvées sur la voie publique.

“ *Considérant* qu'il est devenu nécessaire de faire disparaître les doutes qui peuvent exister quant au droit de propriété que possède sur une orange trouvée sur la voie publique la personne qui a trouvé ainsi la dite orange sur la dite voie publique, SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

“ I. A quiconque aura trouvé une ou plusieurs oranges, mûre ou mûres, verte ou vertes, sur la voie publique, chemin du roi, chemin verbalisé ou non verbalisé, d'hiver ou d'été, descente, côte ou montée, chemin passant généralement quelconque, il sera loisible d'en prendre possession immédiatement, de se l'approprier et d'en user comme de sa chose à lui, en qualité de légitime propriétaire de la dite orange ou des dites oranges dans toutes ses ou leurs parties, l'écorce ou pelure, la peau, la pulpe, le jus ; et la dite personne qui aura ainsi trouvé la dite ou les dites oranges aura droit de la ou les manger, mordre, sucer ou autrement absorber dans toutes et chacune ses ou leurs susdites parties, ou parties de ses ou de leurs susdites parties, écorce ou pelure, peau, pulpe et jus, et elle aura de plus le droit de céder, transporter, aliéner, à titre gra-

“ tuit ou onéreux, ou pour une considération quelconque, à une ou plusieurs personnes, par acte sous seing privé, ou par instrument notarié, mais sans qu'il soit besoin d'enregistrer le dit acte au bureau d'enregistrement du comté dans les limites duquel la dite ou les dites oranges aura ou auront été ainsi trouvée ou trouvées sur une des susdites voies publiques, tous ses droits de propriété sur la ou les dites oranges ou aucune partie d'icelle ou d'icelles ; et le ou les dits cessionnaire ou cessionnaires possèdera ou posséderont tous les droits ou privilèges sur la ou les dites orange ou oranges trouvée ou trouvées, comme susdit, que pouvait posséder la dite personne qui l'aura ou les aura ainsi trouvée ou trouvées sur toutes et chacune des parties ou parties de parties d'icelle ou d'icelles, et le ou les dits cessionnaires pourra ou pourront, en conséquence, prendre, emporter, s'approprier, manger, mordre, sucer ou autrement absorber la ou les susdites oranges dans toutes ou aucune de ses ou leurs parties, absolument comme s'il ou s'ils avait ou avaient lui-même ou eux-mêmes trouvé la ou les dites oranges sur la voie publique, comme susdit ;—pourvu toujours, tant quant à la personne qui aura ainsi trouvé la ou les dites oranges que quant à ses ayants droit, que rien n'ait été fait par la dite personne directement ou indirectement, par elle-même ou par un ou plusieurs tiers, dans le but de faire jeter, tomber, précipiter ou entraîner sur la dite voie publique la ou les dites oranges, auquel cas, c'est-à-dire dans le cas où la dite personne qui aura ainsi trouvé la ou les susdites oranges serait soupçonnée d'avoir conspiré ou autrement agi pour faire arriver la ou les susdites oranges sur la susdite voie publique, la dite personne pourra être traduite devant un juge de paix et pourra être condamnée par lui sommairement, sur le témoignage d'un seul témoin, à une amende de pas moins d'un centin ni de plus de dix centins, nonobstant toute législation à ce contraire ou y relative.

“ II. Tout acte, loi ou législation quelconque contraires aux stipulations du présent acte sont par le présent abrogés et abolis.

“ III. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.”

Comme on le voit, j'étais loin de compte avec les traditions anglaises et canadiennes en fait de rédaction des lois. La lecture de ce document me laissa émerveillé, abasourdi et grandement humilié de ma naïveté.

Mais, toujours prudent, je soumis cette pièce à un troisième ami qui, lui, je le dis sans crainte, est la première de nos autorités vivantes en pareille matière. Il trouva le morceau excellent, presque parfait, n'y ayant découvert qu'une petite omission. On avait oublié, dans l'énumération des parties constituantes de l'orange, de mentionner les “graines ou pepins.”

Il m'assura qu'en ajoutant ces trois mots au bill, le dit bill serait adopté sans amendements par l'Assemblée et par le Conseil. Je me hâtai de faire cette correction. Je suis donc sûr de moi pour la prochaine session.

Instituteurs, mes amis, voilà ce que c'est que le style !

X

—Cinquante et un mille cent quarante-cinq habitants de Berlin, des deux sexes, gagnent leur vie par l'imprimerie et les autres industries qui s'y rattachent.

—Mademoiselle Harper, fille de J. W. Harper, jr., est l'auteur de la charmante histoire de “A Night ou Tête Noire ;” publiée dans le Harper's Magazine du mois de novembre ; elle envoya le manuscrit anonymement et il fut accepté et payé par son père, comme à une inconnue.

CORRESPONDANCE.

(TRADUCTION)

Lindsay (Ontario), 20 janvier 1880.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui et j'ai lu le premier numéro du *Journal de l'Éducation*. Je vous remercie de me l'avoir adressé. Ci-inclus le prix de mon abonnement.

Personne ne trouvera à redire à vos principes, tels que formulés par le conseil de l'Instruction publique: *Mens sana in corpore sano*—a sound mind in a sound body—voilà ce qui fait l'homme. C'est l'éducation religieuse et morale qui fait le chrétien.

Sur le premier point, c'est-à-dire en fait d'hygiène, je crois que nous sommes en avant de vous; mais quant à l'éducation religieuse (la plus importante), morale et sociale, vous êtes certainement nos supérieurs, et de beaucoup. Vous êtes bien plus civilisés que nous sous ce rapport. Nous savons mieux que vous l'arithmétique, l'algèbre, Euclide; mais vous avez "l'urbanité française," sorte de politesse qui vous est propre et qui, je crois, prend naissance et se développe dans l'atmosphère de religion, de morale, de sociabilité dont votre éducation domestique est imprégnée.

Souvent je rencontre ici de vos "hommes de chantiers" et de vos "cajeux" qui, à peu près illettrés, ont cependant des manières de gentilshommes, et que l'on voit aussi rarement sur la liste des ivrognes que sur celle des criminels. De fait, il est bien rare qu'aucun d'eux soit traduit devant le magistrat.

La religion est nécessaire dans les écoles maintenant plus que jamais—j'entends une religion vraie, solide, vivante. Une religion à la *perroquet* n'a rien de bon. Le dogme clair et précis, avec son pourquoi, voilà seulement ce qui pourra sauver notre peuple du paganisme.

Dans les États-Unis, nombre d'instituteurs des écoles publiques croient ce qu'ils peuvent voir, entendre, goûter, toucher, sentir, mais presque rien de plus. Il n'en est pas de même dans l'Ontario où le protestantisme est vivace et actif.

Je n'aime pas la manière dont on fait les choses ici. Nos écoles séparées, nos collèges, nos couvents font leur œuvre, mais les deux tiers de nos enfants vont aux écoles publiques d'où le bon Dieu est exclu. Si le professeur est protestant, il ne parle pas de religion, de peur d'offenser les catholiques et de les pousser à l'abandonner. Si l'instituteur est catholique, il suivra la même tactique, il se gardera de rien dire pour déplaire aux protestants. Le protestant enterre sa bible, le catholique son catéchisme, de crainte de paraître manquer de libéralité. Dans les écoles publiques où il n'y a pas de catholiques, la Bible est généralement en usage: de sorte que, en pratique, les plus mauvaises écoles sont celles où protestants et catholiques sont à peu près en nombre égal.

Voilà qui est triste, car c'est dans ces écoles que la majorité de nos enfants reçoit son éducation. Vous êtes heureux de n'avoir rien de tel dans votre province.

L'étude si complète que vous publiez sur les fournitures d'école devra intéresser le public, et elle serait d'une grande utilité si vos lois obligeaient les autorités scolaires à adopter des pupitres et des bancs de l'espèce recommandée dans cet écrit.....

En vous souhaitant succès, je me soustris

Votre très obéissant serviteur,

M. STAFFORD, Ptre.

VARIÉTÉS.

LE TABAC.

D'APRÈS JACQUES-CARTIER ET THEBERT.

Cette *herbe*, comme l'appelle le grand navigateur Mai louin, que les sauvages, eux, appelaient *petun*, n'est rien autre chose que le tabac, la même *herbe* qui procure aujourd'hui à la France, par la régie, un revenu d'un million de dollars, ou à peu près. Partout elle est connue et grandement en usage, enrichissant partout les gouvernements au détriment de la santé des individus. On ne saurait se défendre de cette découverte funeste: c'est une conquête fatale. Tout le monde fume ou pétune aujourd'hui, et tout le monde pétunera et fumera aussi longtemps que le monde durera, ou jusqu'à ce qu'il finisse par s'en aller en fumée, ou autrement. Encore est-il assez curieux de relire la description du tabac que Jacques-Cartier nous a laissée dans le récit de son second voyage "*aux îles de Canada*."

Parlant des indigènes, il dit:

"Ils ont aussi une herbe de quoi ils font grand amas, l'été durant, par l'hiver; laquelle ils estiment fort et en usent les hommes seulement, en façon, que ensuit. Il la font sécher au soleil et la portent à leur col, en une petite peau de bête, en lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois: puis, à toute heure, font poudre de la dite herbe et la mettent en l'un des bouts du dit cornet, tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et par les nazilles, comme par un tuyau de cheminée: et disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans avoir ces dites choses. Nous avons éprouvé la dite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir mis de la poudre de poivre, tant est chaude."

Si Jacques-Cartier pouvait venir aujourd'hui à Paris, sur les boulevards ou dans les cafés, en voyant ses compatriotes rouler la cigarette, ou *bourrer leur cornet de pierre à même un sac qu'ils portent à leur col*, ne se croirait-il pas au beau milieu des indigènes du Canada?

Fumeurs de Paris, fumeurs de *londrès* ou de *havanas*, vous avez le corps rempli de fumée, c'est Jacques-Cartier qui vous le dit.

La description suivante du même narcotique réputé aujourd'hui précieux pour les gouvernements, certes! n'est pas moins curieuse à lire.

"Autre singularité d'une herbe, qu'ils nomment en leur langue, *Petun*, laquelle ils portent ordinairement avec eux, pour ce qu'ils l'estiment merveilleusement profitable à plusieurs choses. Elle ressemble à notre buglosse.

"Or, ils cueillent soigneusement ceste herbe, et la font sécher à l'ombre dans leurs petites cabanes. La manière d'en user est telle. Ils enveloppent, étant sèche, quelque quantité de cette herbe en une feuille de palmier, qui est fort grande, et la rolent comme de la longueur d'une chandelle, puis mettent le feu par un bout, et en reçoivent la fumée par le nez et par la bouche. Elle est fort salubre, disent-ils, pour faire distiller et consumer les humeurs superflues du cerveau. D'avantage prise de cette façon, fait passer la faim et la soif pour quelque temps. Pourquoi ils en usent ordinairement, même quand ils tiennent quelque propos entre eux, ils tirent ceste fumée, et puis parlent: ce qu'ils font coutumièrement et successivement l'un après l'autre en guerre, où elle se trouve très comode. Les femmes n'en usent aucunement. Vray est, que si l'on prend trop de cette fumée ou par fun, elle enteste et enivre comme le fumet d'un fort

“ vin. Les chrétiens étant aujourd'hui par delà sont devenus merveilleusement friands de cette herbe ou parfum : combien qu'au commencement l'usage n'est sans danger avant que l'on y soit accoustumé : car cette fumée cause sueurs et faiblesses, jusques à tomber en quelque syncope : ce que j'ai expérimenté en moy. ”

LES SINGULARITÉS DE LA FRANCE ANTARCTIQUE, autrement nommée Amérique, et de plusieurs Terres et Isles découvertes de notre temps. Par F. André Thovet, natif de Angoulesme, Anvers, C. Plantin, 1558, pp. 57-58.

A. N. M.

Enseignement de la couture dans les Ecoles Primaires.

Pour qu'une jeune fille soit plus tard une bonne femme de ménage, il ne suffit pas qu'elle sache bien faire la cuisine, tenir en ordre sa maison ; il ne suffit pas non plus qu'elle soit aimable avec la société, qu'elle sache bien tenir ses comptes de ménagère, faire ses emplettes avec sagesse, habileté et économie, écrire à l'occasion une lettre avec facilité ; il lui manquera une qualité essentielle si elle ne sait pas coudre ses vêtements et ceux de sa famille, entretenir le linge de sa maison de manière à ce qu'il soit toujours en ordre, non seulement très propre, mais surtout bien raccommodé.

“ Le raccommodage est le trésor du ménage, ” a-t-on dit avec raison, et rien n'est plus vrai. Si une femme laisse le linge de sa maison se détériorer sans y porter remède immédiatement, qu'arrive-t-il ?... les trous, d'abord très petits, s'agrandissent, se multiplient, et bientôt il faut remplacer par du neuf un linge qui, bien soigné et bien raccommodé à temps, aurait pu durer longtemps encore. Si la mère de famille est obligée, faute de savoir le faire elle-même, de donner à la couturière ses vêtements et ceux de ses enfants, voilà une nouvelle dépense ajoutée à la première, et d'autant plus grande que les vêtements, mal tenus eux-mêmes, demanderont à être renouvelés plus souvent.

Je puis donc affirmer, sans être trop péremptoire, qu'une telle femme, loin d'être une aide pour son mari, devient au contraire une cause continuelle de dépenses, et qu'ainsi elle ne remplit pas entièrement le beau rôle que Dieu lui a assigné comme aide et compagne de l'homme. De plus elle donne un mauvais exemple à ses enfants, qui, ne voyant pas travailler leur mère, ne prendront pas eux-mêmes le goût du travail, ou qui, la voyant s'occuper de choses futiles au lieu de travailler aux intérêts de sa famille, n'éprouveront aucun attrait pour les études sérieuses et pour les travaux du ménage, si utiles, si nécessaires, quoique parfois très humbles, mais qui leur paraîtront dégradants ou inutiles, puisque leur mère ne daigne pas s'en occuper.

Je ne parle pas ici de la haute société. elle a ses exigences et ses usages qui retiennent la femme hors de sa maison, l'empêchent d'être une vraie mère pour ses enfants et de remplir dans son intérieur le rôle à la fois humble et sublime que le Créateur lui a donné à remplir dans sa famille. Ce serait sortir du sujet, et il ne m'appartient pas de signaler les abus qui se sont glissés petit à petit dans les relations sociales.

C'est surtout de la classe ouvrière que nous viennent nos élèves des écoles primaires, et en particulier des écoles rurales ; et ces élèves, qui deviendront plus tard des femmes d'ouvriers, de paysans, d'employés de commerce, etc., doivent recevoir une éducation en rapport avec leur position future.

Beaucoup de personnes ont pu constater avec moi que les jeunes filles ont une déplorable tendance à préférer

les ouvrages d'agrément, de fantaisie, de luxe, aux travaux simples mais utiles du ménage. Ce n'est point que je veuille interdire à une jeune fille ou même à une mère de famille quelques petits travaux d'agrément pour se délasser quelquefois de ses pénibles occupations ; mais ce que je désirerais, c'est que ces ouvrages fussent regardés comme accessoires, comme extraordinaires ; n'apparussent que de temps à autre pour causer une surprise ou embellir un anniversaire, sans jamais prendre la place qui devait être occupée par un travail plus utile et plus urgent.

Pour que nos jeunes filles sachent bien employer leur temps quand elles seront mères de famille, il faut qu'elles apprennent de bonne heure à aimer les travaux de couture et de raccommodage, et si elles ne trouvent pas à la maison la direction et les encouragements nécessaires, elles doivent les rencontrer à l'école primaire. Les leçons de couture doivent donc tendre à faire de chacune d'elles une couturière passable, mais capable du moins de tenir en ordre le linge d'une maison, de raccommoder ses vêtements et les faire même à l'occasion. Pour cela, il faut que ces leçons soient méthodiques, régulières, suivies, et en même temps attrayantes, pour que les enfants travaillent avec entrain et gaieté ; sans cela il n'y aurait pas de progrès possibles.

Après plusieurs essais demeurés infructueux, je suis parvenue à réaliser un peu, quoique pas autant que je le désirerais, l'idéal que je m'étais fait des leçons de couture dans une école primaire.

Avant tout, il ne faut pas que les élèves puissent apporter un ouvrage quelconque à leur fantaisie ou selon leurs goûts avant d'avoir suivi tout le cours des leçons. On a quelquefois beaucoup de peine à obtenir ce résultat, surtout dans les écoles rurales, parce que souvent on est obligé de lutter avec la mère, qui voudrait utiliser dès le commencement le peu de savoir en couture que son enfant a déjà acquis. Mais la règle une fois établie, si on la suit avec fermeté sans se laisser ébranler, les difficultés disparaîtront d'elles-mêmes et les mères les plus difficiles finiront bientôt par accepter sans réclamer la règle qui fait désormais partie de la discipline de l'école et dont elles ne tarderont pas à reconnaître l'efficacité.

Ce résultat une fois obtenu, le reste est facile et ne demande que de la persévérance. Chaque élève reçoit une bande de percale, une aiguille assortie à l'épaisseur de l'étoffe et du fil de couleur ; elle s'arme de son dé, et, sous la direction de la maîtresse, la leçon de couture commence. On fait d'abord les ourlets, jusqu'à ce que la maîtresse ait déclaré qu'ils sont assez bien faits et assez réguliers pour passer à un autre point. Une fois que l'enfant sait ourler convenablement, on peut lui permettre d'apporter quelquefois le matin un mouchoir ou un fichu à ourler pendant la récitation. Cela exerce l'enfant à faire ses points plus réguliers, la rend habile, et l'ennuie moins que d'ourler une simple bande de calicot qui ne servira à rien. Elle se sent déjà utile, et c'est un encouragement pour elle.

Le point d'ourlet bien exécuté, bien régulier, on passe au surjet, puis aux piqûres, aux arrières-points, aux points coulés, coutures rabattues, fronces, etc., les boutonnières et les willets terminent la série. Aucune élève ne passe à un autre point avant que la maîtresse lui ait donné la permission, et il faut voir avec quelle ardeur, avec quel zèle, ces petites mains travaillent pour obtenir l'autorisation désirée. C'est ici que l'émulation est d'un grand secours ; on veut arriver aussi vite que sa voisine à faire un surjet, et l'on se donne une peine infinie pour bien ourler ; une autre est arrivée à la fin du cours plus tôt que vous et l'on n'a point de repos jusqu'à ce qu'on l'ait rattrapée.

Pendant que chaque élève travaille à sa couture, et que la maîtresse visite les ouvrages et donne les indications nécessaires, une des élèves, choisie à tour de rôle parmi les plus grandes, fait à haute voix une lecture à la fois amusante et instructive, ou bien la classe tout entière s'égaie en chantant quelque joyeux petit air qui les pousse au travail et empêche les causeries.

Lorsqu'une élève a bien fait tous les points ci-dessus mentionnés, on lui permet d'apporter à la leçon de couture un véritable ouvrage, une chemise pour elle ou pour sa sœur, quelque chose enfin qui, une fois terminé, montrera à la mère que son enfant, loin de perdre son temps à coudre dans une bande de calicot, comme elle aurait pu être tentée de le croire au commencement des leçons, a au contraire appris à bien coudre, et que maintenant elle peut lui confier sans crainte les ouvrages les plus difficiles, pourvu qu'ils soient bien préparés. Le plus souvent ces ouvrages sont taillés et bâtis à l'école sous les yeux de l'élève, qui, peu à peu, s'habitue à le faire elle-même pour les choses ordinaires, et apprendra ainsi à se tirer d'affaire toute seule.

Après avoir cousu quelques chemises, caleçons, camisolles et autres objets de ce genre, on passe au raccommodage. Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce moment pour apprendre à ravaler les bas; aussitôt que l'enfant a su tenir son aiguille convenablement, on lui a permis d'apporter le matin ses bas ou ceux de ses frères, pour les réparer pendant la récitation.

Mais le raccommodage du linge, savoir, reprises et morceaux ajoutés, ne vient que lorsque l'enfant sait assez bien coudre les choses neuves et peut poser un morceau sur un trou sans qu'on ait besoin de lui faufiler. Tous les raccommodages sont faits au surjet et rabattus à l'envers. Pour les reprises les élèves s'exercent d'abord sur de petits morceaux de toile avant d'entreprendre un ouvrage de la maison.

Pour ce qui concerne le marquage du linge, qui peut très bien être rangé dans les leçons de couture, chaque élève, après s'être exercée le matin à marquer sur le canevas avec de la laine, fait un ou deux alphabets sur la toile jusqu'à ce qu'elle soit jugée capable de marquer le linge que sa mère lui a confié pour cela.

Maintenant il est un dernier point sur lequel je voudrais encore dire deux mots avant de terminer. Il n'est pas toujours facile d'obtenir que l'enfant apporte à l'école des aiguilles et du fil convenables; quelquefois les aiguilles se trouvent trop fines, d'autres fois trop grosses, ou bien le fil ne convient pas à l'étoffe de la bande. Je suis parvenue à remédier à cet inconvénient en faisant payer à chaque élève une cotisation de 0 fr., 05 par mois. J'obtiens ainsi de quoi fournir à chaque élève autant de bandes, de fil, d'aiguilles et d'épingles qu'il lui en faut pendant le mois, ce que beaucoup d'entre elles n'auraient pu obtenir avec 0 fr., 05, mais ce qui m'est très facile, parce que j'achète en gros et que j'obtiens ainsi plus de choses pour la même somme; de plus, les bobines de fil, employées pour toute la classe à la fois, sont, par conséquent, plus vite terminées, ce qui permet d'en varier souvent la nuance, et les enfants, on le sait, aiment beaucoup le changement.

Pour assujettir son travail, chaque élève a sa petite pelote qu'elle fixe, au moyen d'une boucle de lacet, à un clou planté dans la table devant elle; avec une épingle elle y accroche sa bande, et elle peut travailler ainsi sans se baisser outre mesure, ce qui lui ferait mal à la poitrine.

Une élève qui a suivi tout le cours des leçons et qui a voulu en profiter, doit sortir de l'école capable d'aider utilement sa mère dans les travaux de couture, ou si elle désire apprendre l'état de couturière, son apprentis-

sage devra être moins long; elle sera plus tôt à même de se tirer d'affaire toute seule, parce qu'elle aura appris à faire bien et soigneusement tout ce qu'on lui aura donné à faire à l'école.

Emilio MARCONNET.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

(DÉPARTEMENT DES FILLES.)

L'époque à laquelle notre journal paraît ne nous permet pas de donner un compte-rendu des démonstrations qui ont marqué la fin de la dernière année scolaire. Nous ferons cependant une exception pour l'école normale des filles, à Québec, afin de publier l'adresse suivante présentée au Surintendant qui présidait à la distribution des diplômes :

M. le Surintendant, Mesdames et Messieurs,

Un grand penseur, M. de la Rochefoucauld, a dit : " le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement," et un moraliste chrétien, M. Louis Veuillot, après avoir cité ces paroles, ajoutait : mais la science de Dieu a ses merveilles, inconnues à la science humaine.....

Au moment de quitter le monastère pour entreprendre la tâche pleine de responsabilité qui va nous être dévolue; nous sentirions notre courage faiblir si nous n'avions puisé dans cette maison, aux sources même de la foi, des sentiments de charité qui nous le font accepter avec joie, des espérances qui ne s'arrêtent pas aux limites de la vie terrestre. Car ce n'est pas seulement l'instruction que l'on nous donne ici, c'est avant tout l'éducation. On s'attache à cultiver des intelligences, mais surtout à former des caractères. Et il est doublement important qu'il en soit ainsi à cause de la mission qui nous attend. Si ce doit être une tâche difficile pour nous de cultiver l'esprit de nos élèves, combien sera plus difficile et plus important encore la tâche de former leur cœur. Un écrivain contemporain a comparé admirablement le cœur de l'homme à l'océan, disant : Plein de monstres et de trésors, toujours amer quoique limpide, jamais si calme qu'un souffle soudain ne le puisse troubler effroyablement : est-ce l'océan ou le cœur de l'homme? — Riche et immense, voulant toujours s'enrichir et s'agrandir; toujours prompt à franchir ses limites, toujours contraint d'y rester : emprisonné par des grains de sable, est-ce le cœur de l'homme ou l'océan? "

Océan : cœur de l'homme ! quand vous avez bien rugi, bien déchiré les rivages, vous emportez pour butin quelques stériles débris qui se perdent dans vos abîmes !!!

Or, Mesdames et Messieurs, ce sont des cœurs d'enfants, qui, selon la direction dont nous sommes appelés à leur donner, peuvent devenir des abîmes de grandeur ou des abîmes de faiblesse; ce sont des cœurs qui vont nous être confiés. A la veille d'accepter une si grande responsabilité, nous aimons à reporter notre esprit sur les années de calme et de bonheur que nous avons passées dans cette maison, dans ce cloître des Ursulines, que nous pourrions appeler, pour nous servir d'une expression de sainte Thérèse, " un coin du paradis, un aperçu du ciel ! "

Guidées par notre vénéré Principal et par les pieuses femmes qui, sous la règle de saint Augustin, suivent avec amour les préceptes et même les conseils de l'Évangile, ou nous, nous avons appris, à développer, les sentiments chrétiens que nous avons puisés au sein de nos familles, auprès des bons parents dont nous voyons les figures aimées dans cet auditoire.

Nous avons suivi les leçons de professeurs dévoués et éclairés, et reçu l'encouragement le plus cordial de M. le

Surintendant de l'Instruction Publique. A toutes ces personnes, et à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez bien voulu venir assister à cette cérémonie, nous offrons l'expression de notre reconnaissance. Chacun de nous va maintenant se séparer de ses maîtres, de ses maîtresses et de ses compagnes. Puisse le souvenir de notre séjour à l'École Normale, et les leçons que nous avons reçues, se conserver longtemps dans nos cœurs, et puissent nous réaliser, au moins dans une faible mesure, les espérances que l'on a placées en nous !

A cette adresse, l'hon. M. Quimet a répondu en termes très-heureux et que nous regrettons maintenant de n'avoir pas vu reproduits.

On a lu ensuite, à cette séance, les deux compositions suivantes qui seront certainement bien accueillies de nos lecteurs.

CE QUE J'AIME ET CE QUE JE CRAINS.

J'aime tout ce qui peut élever mon âme, fortifier ma pensée, développer mon intelligence, éclairer mon esprit, ennoblir mon cœur.

J'aime à contempler les beautés de la nature, à voir le soleil matinal d'un beau jour d'été, le crépuscule du soir rougissant d'une teinte légère la colline verdoyante et le clocher du village. Dans le silence des nuits, j'aime à promener mes regards sur la voûte étoilée du ciel, à considérer longtemps ces astres innombrables semés avec tant de profusion dans l'immensité de l'espace ; j'aime à parcourir les bois et les campagnes, les jardins couverts de fleurs et les vergers remplis de fruits, à entendre le chant des oiseaux, à voir un nid de rossignol ou de fauvette suspendu aux branches d'un arbre et doucement balancé par le vent. J'aime aussi à méditer sur la roche escarpée et solitaire, lorsque les flots de la mer, battus par la tempête, viennent se briser en mugissant à ses pieds.

J'aime l'histoire, qui déroule successivement devant mes yeux la gloire et la chute des monarques, la grandeur et la décadence des empires, les triomphes et les revers des conquérants ; j'aime la géographie, qui me fait voyager dans tous les pays du monde ; la littérature, qui ouvre devant moi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, précieux héritage des siècles passés. Mais, ce que j'aime surtout, ce que j'aime passionnément, c'est une bouche éloquente qui sait captiver mon esprit en dévoilant à mes regards toutes les secrètes beautés de la science.

J'aime encore ce qui peut attendrir mon âme : le sol qui se couvre de feuilles jaunes et de branches desséchées, le vent qui gémit dans la forêt, un discours pathétique, une touchante élogie.

J'aime..... ah ! j'aime tout ce qui peut me rappeler ceux que j'aimais autrefois et qui, hélas ! ne sont plus. J'aime à voir un père bénissant sa famille ou une mère répondant aux caresses de ses chers enfants par de tendres baisers. J'aime d'un amour immense à entendre redire ce doux nom de mère, je tressaille lorsque je le prononce moi-même au pied de l'autel de Marie, seul où je puis désormais le dire et le redire avec quelque raison. Oui ! mon cœur, rempli d'amour pour des parents chéris, s'est vu, bien jeune encore, brisé, broyé impitoyablement par une cruelle séparation, et voilà pourquoi je souffre et je languis quand je vois les autres goûter les douces joies de la famille, car alors je ressens davantage mon détachement et mon abandon. Je comprends qu'il n'est plus personne sur la terre qui soit obligé de m'aimer. Oh ! combien je suis reconnaissant envers ces âmes généreuses qui ont bien voulu se charger de moi et me montrer quelque affection ! Je les aime, et je crains de leur déplaire, je crains de perdre leur amitié ; je crains surtout, pour mes chers parents d'adoption, la mort,

la mort inexorable qui m'a déjà frappé dans ce que j'avais de plus cher, et qui, cette fois, me laisserait sans appui et sans soutien. Je crains..... ah ! qu'est-ce que je ne crains pas moi, pauvre orphelin ! Une parole un peu froide, le bruit d'une chaise que l'on renverse, l'aboiement d'un chien, le mouvement d'une feuille qui tombe, tout m'effraie, tout m'épouvante. Si le ciel s'obscurcit et que d'épais nuages s'amoncellent à l'horizon, si la nature morne et silencieuse semble annoncer un orage, je tremble et je suis rempli de frayeur.

Je crains le tonnerre, qui gronde sourdement, les éclairs, qui sillonnent les nues, l'aquilon, qui siffla avec violence, la pluie qui tombe avec fracas.

Mais ce que je crains par dessus tout, c'est l'avenir. Je crains les écueils, les chagrins et les ennuis semés sur cette route épineuse de la vie, où je dois marcher seul et sans guide. Dieu, sans doute, m'aidera. Pour me soutenir au milieu du danger je regarderai le ciel. Là, je retrouverai un jour tous ceux que j'aimais ; là, toute crainte aura disparu ; il ne restera plus que l'amour.

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE.

L'AMOUR DES ENFANTS ET LE RESPECT DE SOI-MÊME, PREMIÈRES QUALITÉS DE L'INSTITUTEUR.

Avant de passer en revue les étroites obligations que vous allez contracter, (1) laissez-moi vous développer deux grandes qualités, qui résument à elles seules toutes les autres et sans lesquelles il ne vous est pas possible de remplir avec fruit les nombreux devoirs de votre vocation : *L'amour de l'enfance et le respect de soi-même.*

Aimer l'enfance, ah ! je vous entends me dire que je vous prêche une doctrine trop facile, que c'est là un sentiment naturel que nous éprouvons pour cet âge faible et gracieux, que même à l'égard des enfants étrangers nous ne pouvons nous défendre d'une secrète affection. Prenez-y garde, mon ami, ces élans d'une âme honnête, tendre, élevée, portée par vertu à la bonté, à la mansuétude, à la complaisance, peuvent vous trahir. L'enfance a ses défauts comme ses charmes, et si vous n'êtes attiré que par l'attrait de ceux-ci, vous n'avez pas une sympathie. Ce bon mouvement n'est qu'une amitié artificielle, passagère, inégale, qui s'évanouira à la moindre résistance et qui sera pour vous une source de chagrins. Car si vous supposez que vos élèves répondront constamment à vos soins par une affection sincère, vous rendant attentions, pour attentions, vous vous exposez à de cruelles déceptions. En général l'enfant donne beaucoup moins qu'il ne reçoit, et si vous n'êtes d'avance convaincu de cette vérité, vous n'aurez jamais qu'un amour tiède, incapable de faire germer dans les âmes aucun sentiment généreux.

Vous aimez les enfants, dites-vous, et leurs jeux vous fatiguent, leur bonne foi même vous importune ; vous aimez les enfants, et vous n'avez aucun ménagement pour leur faiblesse physique et leur inexpérience ; ils souffrent, et cela ne vous touche point ; ils ne comprennent pas vos leçons, et vous ne chezchez pas à les leur présenter sous une forme plus saisissante afin de porter la lumière dans leur intelligence ; leur innocence court des risques, et vous ne volez pas à leur secours pour prévenir le plus grand des malheurs. Ah ! croyez-moi, mon ami, s'il en est ainsi, ne poursuivez pas votre carrière, laissez là ce métier ; il est temps encore d'écartier de votre tête le joug de la servitude.

Mais je veux croire que vous avez sérieusement réfléchi, et que vous êtes animé du désir louable de produire.

(1) L'auteur s'adresse à un jeune instituteur qui lui a demandé des conseils.

guer à la jeunesse les trésors de tendresse dont votre âme est capable, et dont les effets n'auront d'autre limite que le soin de votre autorité, de votre dignité personnelle. Vos résolutions sont prises : l'indifférence ne pourra ni vous troubler, ni vous surprendre ; calme et résigné, vous ne vous départirez jamais envers le premier âge de cette admirable condescendance, de cette douce compassion qui est l'essence même, la preuve évidente, palpable d'un attachement dévoué. Vous vous prêterez de bon gré aux mille et une précautions que réclament ces natures frêles, ces fleurs délicates confiées à votre sollicitude et qu'un souffle peu sévère. Oh ! alors, courage, m'écrierai-je, marchez hardiment dans la voie ouverte à votre activité : le succès ne saurait être douteux. Pour vous-même cette grande tâche, empreinte d'un caractère si élevé, ne sera pas sans profit. En travaillant au bonheur des autres, vous assurerez le vôtre ; vous jouirez de la reconnaissance des cœurs honnêtes, de pieux souvenirs s'attacheront à votre mémoire, plus d'une génération bénira votre nom. Un résultat si heureux ne vaut-il pas bien la peine de fixer votre attention ?

Aimez donc, mon ami, ces chers enfants que Dieu, votre pays et leurs familles vous recommandent. Mais aimez-les de cet amour vrai, profond, irrésistible, qui échauffe et entraîne, que rien ne peut émouvoir ni lasser, qui grandit à proportion des besoins et qui se manifeste par des actes plutôt que par des paroles ; montrez-leur de l'intérêt pour tout ce qui les concerne, recherchez toutes les occasions de leur être utile, soyez moins occupé de vos aïeux que de leur bien-être, et votre parole, enflammée par le zèle et l'affection, pénétrera les cœurs comme la lumière pénètre le verre.

Sans cette noble passion, vous ne pouvez vous attacher à votre école ni aimer votre état. Votre devoir ne sera à vos yeux qu'une sujétion à laquelle vous resterez fatalement enchaîné, et que vous supporterez avec répugnance et comme malgré vous. Votre existence deviendra de l'esclavage, vous travaillerez à contre-cœur, inutile aux autres, à charge à vous-même. Qu'ils sont dignes de pitié les instituteurs que l'enseignement annuie ! Obligés de vivre au milieu d'enfants qui font leur supplice, ils se répandent sans cesse en plaintes amères ; leur mécontentement se traduit par une humeur chagrine, grondante : un rien les irrite ; chaque heure, chaque minute même semble s'écouler avec une lenteur désespérante ; la classe leur pèse comme un fardeau dont ils ont hâte de se débarrasser. Aussi comme ils soupirent après l'heure de la délivrance ! avec quel empressement ils saisissent le moment d'échapper à cette torture ! Interrogez votre conscience, mon ami, et dites-moi si de tels maîtres ne sont pas la plaie d'une école, un malheur pour les familles.

Pour vous qui aimez les enfants, vous ne donnerez pas dans ce travers odieux. Vous aimerez votre profession parce qu'elle vous nourrit et vous honore ; vous l'aimerez pour les services qu'elle rend aux hommes, à cause de son influence salutaire pour le bien ; vous l'aimerez par respect pour la parole donnée : vous avez promis d'y mettre votre cœur, vous ne faillirez pas à cet engagement ; uni à elle par un lien sacré, vous lui consacrez tous les instants de votre vie ; vos cheveux auront blanchi, et le temps sera impuissant à briser ce lien qui confond votre existence avec la sienne ; vous ne la quitterez que quand, trahi par vos forces et l'énergie de vos facultés, vous vous apercevrez que vous n'êtes plus à la hauteur des sacrifices qu'elle exige.

De si beaux sentiments vous concilieront l'estime et la vénération universelles ; la bonne humeur assaisonnera des leçons données avec intérêt, reçues avec plaisir ; vos avis seront des oracles ; une parole suffira pour en-

courager les bons et contenir les autres dans le devoir ; vous vous plairez avec les enfants, ils se montreront heureux de vous avoir pour maître ; les heures passeront fructueuses et rapides ; votre école sera l'image de la famille, le foyer qui éclaire l'intelligence, l'asile des plus austères vertus ; tranquille, l'esprit en paix, la conscience satisfaite, vous pourrez suivre jusqu'à la dernière limite le cours de votre carrière, et un trésor d'affections couronnera votre vieillesse.

Ce n'est pas assez, mon ami, de payer à l'enfance une dette affectueuse de dévouement ; vous ne remplirez qu'imparfaitement le vœu des familles et de la société si vous ne possédez cette autre qualité non moins essentielle. *Le respect de vous-même.*

On a dit avec raison que si la dignité extérieure n'est pas encore la vertu, elle en est presque toujours la marque et comme l'expression. Quo votre tenue soit décente et témoigne du prix que vous attachez à la propreté ; qu'elle offre aux regards l'aspect, non d'une recherche affectée, mais d'un arrangement sévère, en harmonie avec votre modeste condition ; quo par son extrême simplicité, elle soit une continuelle protestation contre cette tendance au luxe qui tourmente notre époque : manie déplorable, imprudente, dangereuse, qui substitue la gêne à l'aisance, quand elle n'engendre pas la ruine. Qu'à l'école surtout, elle soit irréprochable ; si votre extérieure est négligée, si votre maintien annonce l'incurie, de quel droit viendrez-vous imposer à vos élèves un devoir que vous enseignez sans souci pour votre autorité, sans considération pour l'exemple, qui est pour vous de rigueur ?

Loin de vous donc ce manque de vigilance dans les soins du corps, ce laisser-aller qui frise la paresse et blesse les égards dus à l'enfance. Également éloignée d'une vanité offensante et d'une indigence que rien ne saurait justifier, votre mise présentera toujours le caractère sérieux qui convient à la gravité de vos fonctions ; c'est le seul moyen de vous assurer la bonne opinion des parents, le respect des enfants, l'estime de vos semblables.

Dans vos relations avec le public, que vos manières soient polies, votre démarche naturelle, votre conversation simple, correcte, sans apprêt ; votre air réservé, exempt de ce pédantisme ridicule, qui révèle la sottise et dont le moindre effet serait de prévenir on votre défaut. Soyez sobre de paroles, ne vous permettez jamais de révélations indiscrètes ; dès l'instant où vos confidences sortent du cercle de vos devoirs, elles deviennent illicites ; ce sont des propos irréfléchis que vous débitez sans nécessité comme sans convenance, c'est du commérage. Vous ne devez de communications que dans le cas où elles vous seraient demandées sous le sceau du secret et dans l'intérêt des familles. Ici surtout que la sincérité préside à vos entretiens ; pas un mot de hasardé ; franc, précis, mesuré, tel doit être votre langage. Aller au delà, insulter les étrangers aux faits et gestes de votre école, c'est plus que de la légèreté, c'est une imprudence, une espèce de délation qui ne peut que vous nuire. Je vous conseillerai la même tenue à l'égard des enfants qui ne sont plus soumis à votre direction ; ne parlez pas d'eux qu'en bien, et si vous ne le pouvez sans blesser la vérité, gardez le silence ; médire est toujours mal ; médire d'anciens élèves, c'est indigne.

Au village, il est plus d'une fête de famille où vous serez convié. C'est là une politesse, une marque d'intérêt à laquelle il ne vous est point interdit de répondre. L'esprit, comme le corps, a besoin de délassement, et je ne vois pas de plus agréable distraction, de diversion plus utile à vos rudes labeurs que ces réunions où d'ordinaire pétillent une joie innocente, où l'âme s'épanche au sein d'une douce intimité. Ne vous écarterez jamais des lois de la tempérance ; ne vous permettez aucun discours

qui puisse choquer la bienséance ; observez envers tout le monde la plus stricte civilité. Soyez insensible à ce dicton populaire qu'on aime à invoquer comme pour couvrir d'un prétexte le relâchement de sa conduite : *il faut agir comme les autres*, dira-t-on, et ne pas vous distinguer par des façons individuelles, originales. Vous n'êtes point dans la position de ceux dont les actes ne tirent pas à conséquence ; vous avez charge d'âmes, et votre moralité ne doit être suspecte pour personne : il faut que partout on trouve en vous un modèle de gaieté honnête, de sage réserve ; que partout la prudence règle vos actions. Vous montrerez donc en toute circonstance une noble fermeté ; vous ne vous laisserez ni entraîner par des provocations, ni intimider par de vaines plaisanteries ; ce serait abjurer votre indépendance, vous constituer l'esclave de dangereuses subtilités, vous placer audessous de l'estime de vos concitoyens.

Vous avez trop de jugement, mon ami, pour vous oublier au point de fréquenter ces lieux de dissipation où des hommes, même respectables, abusent quelquefois de leurs loisirs. Là les idées s'exaltent ou s'affaissent, l'esprit se dissipe, le sens perd de sa droiture, la raison s'égaré, et il est bien difficile que dans un tel milieu, la vertu ne s'altère point. Pourquoi alors y paraître, ne fût-ce même qu'une fois ? N'avez-vous pas dans votre bibliothèque de quoi charmer vos heures de liberté ? Ne pouvez-vous les passer dans la familiarité de quelque auteur de choix où, tout en vous instruisant, vous puiserez à une source de jouissances pures, mille fois préférables aux propos légers, aux discours frivoles, toutes choses qui ne laissent après elles que le vide et l'ennui ? Et en dehors de ces lectures, nécessaires, indispensables à l'entretien du fonds de votre savoir, que les années ne tarderaient pas à amoindrir, pourquoi ne rechercheriez-vous pas la société de personnes recommandables dont la conversation vous éclaire, dont les conseils tournent à votre avantage ? On ne peut que gagner au contact des gens de bien : le sentiment s'épure, la pensée s'élève, une secrète ardeur pour le bien s'empare de l'âme ; c'est une atmosphère délicieuse où l'on respire comme un parfum de vertu qui nous rend le devoir facile et doux. Comme des promeneurs qui gardent sur leurs vêtements l'odeur des fleurs et des abrisseaux au milieu desquels ils ont passé, ainsi au contact des honnêtes gens nous retenons une partie de la grâce dont ils sont remplis.

Disons maintenant un mot de votre intérieur, de votre conduite privée. Vous ne vous montrerez digne d'élever la jeunesse qu'autant que votre vie intime, la vie de famille, sera la confirmation éclatante de vos enseignements. La divine Providence vous a conservé un bon père, une tendre mère, qui ont usé vingt ans de leur existence, qui ont engagé peut-être une partie de leur avoir pour vous créer un sort meilleur ; sachez vous souvenir. Que vos délicates attentions, que vos soins pressés, rendent serein le soir de leur vie. N'est-ce pas une grande et belle chose de travailler pour les siens et de leur témoigner combien leur dévouement est apprécié ? Ce devoir sacré, que la nature nous impose, fera, j'en suis certain, vos plus chères délices. L'ingratitude pourrait e le trouver place dans un cœur bien né ?

Si vous deviez faire choix d'une compagne, mettez au premier rang les qualités morales ; recherchez avant tout cette sagesse de conduite, cette aménité de caractère, cette bonté de cœur qui assure la paix du ménage et orne le foyer. Sans doute les grâces extérieures ont aussi leur prix, les avantages matériels ne sont pas à dédaigner, mais ces considérations sont d'un ordre tout à fait secondaire ; des vues plus élevées doivent guider vos préférences. Il est de la plus haute importance que votre femme comprenne et accepte ce qu'il y a de parti-

culier dans votre position ; que, raisonnable autant qu'aimante et dévouée, elle se résigne à une existence ennemie du luxe, passée loin du bruit de la foule ; qu'animée de cet esprit de prévoyance et d'économie qui se concilie si bien avec l'austère pratique de tous les devoirs, elle ait horreur de toutes les dépenses inutiles ; qu'elle s'étudie à diriger, dès le berceau, le naturel de ses enfants, afin de les soustraire à toutes les impressions mauvaises ; que de bonne heure elle les accoutume au travail, à la docilité, à toutes les vertus qui constituent la bonne éducation, bienfait inappréciable, œuvre patiente, laborieuse, qui réclame le cœur d'une mère, dont elle est l'une des plus belles prérogatives. Ces ressources précieuses, vous les trouverez dans une épouse nourrie des principes de religion, d'honnêteté, de modestie. Son influence contribuera puissamment à adoucir votre tâche, à la rendre plus attrayante, plus profitable. Ne négligez donc aucune précaution pour arriver à un résultat si désirable. A force de prévenances, d'affectueux encouragements, efforcez-vous de faire régner au sein de votre famille l'union la plus parfaite ; la douce gaieté, inséparable du contentement du cœur, habitera sous votre toit. Etrangère aux querelles, aux discussions du dehors, votre paisible demeure ne laissera échapper rien de blessant pour personne ; la douleur y trouvera des consolations, l'inexpérience, d'utiles conseils, et chacun, en visitant cet intérieur aussi simple qu'honorable, pourra se convaincre que le bonheur est loin d'être le partage exclusif de l'opulence.

En résumé, mon ami, la politesse, la propreté, les bonnes manières ne sont pas pour l'instituteur consciencieux des détails indifférents. Tout ce qui frappe les regards du public ou qui touche à sa vie privée a son influence. Par son exemple, il peut aider efficacement à entretenir, dans les relations sociales, ces bienveillances mutuelles, ces dehors aimables, cette urbanité qui en fait le charme. Attentif à veiller sur les autres, il doit veiller non moins assidûment sur lui-même, afin de réprimer ses impatiences, d'améliorer sans cesse son caractère. Doux sans faiblesse, sévère sans dureté, se faisant pour ainsi dire petit avec les petits, le bon maître est également craint et aimé. Sa volonté calme et forte suffit pour maintenir dans sa classe l'ordre et la convenance. Aussi n'y entend-on jamais de vilains mots, d'expressions blessantes : tout y respire la modestie, la retenue, la sagesse. De sorte que les enfants, accoutumés à vivre dans ce milieu honnête, n'ont plus, pour pratiquer la vertu, qu'à copier leur maître.

Les développements que j'ai donnés à ce chapitre vous feront comprendre la haute importance des matières qu'il décrit. *L'amour des enfants et le respect de soi-même*, voilà la preuve non équivoque d'une vraie vocation. D'ailleurs, c'est parce que vous avez ressenti, pour la pratique de ces deux vertus, une disposition claire, évidente, que vous avez reconnu que Dieu vous appelait à élever les enfants. Ce n'est donc point vous qui, à la tête d'une école, vous contenteriez d'une bonne tenue matérielle, qui seriez satisfait d'un enseignement donné avec zèle, mais au hasard et sans suite. Vous vous croiriez coupable de traiter ainsi l'enfance à la légère en l'instruisant sans une préparation suffisante. Pénétré au contraire de toute l'étendue de vos obligations, vous préparerez chaque jour la mission de chaque jour ; vous donnerez à tous l'exemple de l'activité et du travail, cette grande loi de la nature à laquelle il importe que l'homme se soumette dès ses premières années. Alors seulement vous pourrez marcher avec confiance vers le but que vous vous êtes proposé : le succès ne manquera pas à vos généreux efforts.

POÉSIE.

L'Opinion Publique a bien raison de dire que Napoléon 1er, rival d'Alexandre, de César et de Charlemagne, n'est guère connu comme émule du bonhomme Lafontaine. Aussi l'on ne lira pas sans intérêt la fable suivante composée à l'école de Brienne par le futur maître du monde :

LE CHIEN ET LE LAPIN.

César, chien d'arrét renommé,
 Mais trop enflé de son mérite,
 Tenait arrêté dans son gîte
 Un malheureux lapin de peur inanimé.
 —Rends-toi, lui cria-t-il d'une voix de tonnerre
 Qui fit au loin trembler les habitants des bois.
 —Je suis César connu par ses exploits,
 Et dont le nom romplit toute la terre.
 A ce grand nom, Jeannot Lapin,
 Recommandant à Dieu son âme pénitente,
 Demanda d'une voix tremblante :
 —Très-sérénissime maître,
 Si je me rends, quel sera mon destin ?
 —Tu mourras.—Je mourrai ! dit la bête innocente.
 —Et si je fuis ?—Ton trépas est certain.
 —Quoi ? reprit l'animal, qui se nourrit de thym,
 Des deux côtés je dois perdre la vie !
 Que votre illustre seigneurie
 Veuillez me pardonner, puisqu'il me faut mourir,
 Si j'ose tenter de m'enfuir.
 Il dit, et fuit en héros de garenne.
 Caton l'aurait blâmé ; je dis qu'il n'eut pas tort.
 Car le chasseur le voit à peine,
 Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort.
 Que dirait de ceci notre La Fontaine ?
 Aide-toi, le ciel t'aidera,
 J'approuve fort cette morale-là.

L'HIVER.

Délaissant notre ciel où s'éteint la lumière,
 Vers d'autres régions le soleil s'est enfui ;
 L'hiver règne en vainqueur sur la nature entière,
 Ici la vie a partout reculé devant lui.

L'air brumeux et voilé d'où pleut la neige fine
 S'éclaire faiblement d'une pâle clarté,
 Et les champs endormis sous leur manteau d'hermine
 Étendent au loin sa blanche nudité.

Se suspendant aux bois, les péluces neigeuses.
 De leur duvet de cygne argentent les rameaux,
 Et chaque arbre fleuri de ces fleurs vaporeuses
 Semble s'épanouir comme aux printemps nouveaux.

Un silence profond plane sur la campagne ;
 Les rustiques travaux sont partout suspendus ;
 On entend seulement, au pied de la montagne,
 L'eau du torrent mugir sur les rochers rompus.

Le nature muette est comme inanimée
 Sous un voile épais de givre et de frimas,
 Et la main de l'hiver est partout imprimée
 Dans l'aspect désolé de nos rudes climats.

Sur les champs et les bois, l'atmosphère embrumée
 Semble s'appesantir comme sur un tombeau ;
 Seul indice de vie, une mince fumée
 En spirale s'élève au-dessus du hameau.

Près des granges de chaume où les troupeaux s'abrite, t,
 L'humble toit du fermier a ses hôtes aussi.
 Habitants des cités, les soins qui vous agitent
 Ne troublent point la paix que l'on respire ici.

Dans la salle commune à toute la famille,
 Chacun a son labeur par le père donné ;
 La mère va, revient, et la propriété brille ;
 La grand'mère en flant bercé le dernier né.

Assis autour de l'âtre où le feu clair flamboie,
 Ainsi qu'au printemps à l'ombre du tilleul,
 Les enfants à grand bruit font éclater leur joie
 Aux récits du vieux temps que leur conte l'aïeul.

GASTON DAVID.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

L'Enfant et le Chat.

Fable.

Tout en se promenant, un enfant d'él unait
 De la galette qu'il tenait.
 Attiré par l'odeur, un chat vient, le caresse,
 Fait le gros dos, tourne et vers lui se dresse.
 " Ha ! le joli minot !... " Et le marmot charmé
 Partage avec celui dont il se croit aimé.
 Mais le flatteur à peine obtient ce qu'il désiro,
 Qu'au loin il se retire.
 " Ha ! ha ! ce n'est pas moi, dit l'enfant consterné,
 Quo tu suivais ; c'était mon déjeuné. "

GUICHARD.

RÉFLEXIONS EXPLICATIVES.

Défiiez-vous des belles paroles de ceux qui se disent vos amis. Jugez-en par leurs actions, et non par leurs discours.

Celui qui vous flatte, enfants, n'est pas toujours votre ami ; souvent il n'y songe pas : c'est un service qu'il demande de vous, c'est quelque chose qu'il veut obtenir.

Faites pour lui comme si vous étiez sûrs qu'il vous aime. Si vous le pouvez, donnez-lui ce qu'il vous demande, mais n'en attendez pas aucune reconnaissance. N'êtes-vous pas heureux quand vous faites plaisir ? Eh bien ! ce doit être là votre récompense.

Mettez cette fable en prose, en y ajoutant quelques réflexions.

* Mis pour déjeuner, à cause de la rime.

LEÇONS DE CHOSES.

TRÉSORS SCIENTIFIQUES

DES ÉCOLES PRIMAIRES

1.— L'UNIVERS.

Lorsque nous levons les yeux vers le ciel, nous apercevons au-dessus de notre tête une voûte immense, sur laquelle le soleil semble monter et descendre pendant le jour, et où, pendant la nuit, étincellent des milliers de points lumineux. Cette voûte paraît s'appuyer sur la terre, comme un dôme gigantesque (1) posé sur une surface unie. Mais ce n'est là qu'une illusion de nos sens ; en réalité, elle environne de tous côtés le globe terrestre (2) sans le toucher en aucun endroit, et sur quelque point de la terre que vous vous transportiez, vous l'apercevrez toujours au-dessus de vous.

Qu'est-ce donc que cette voûte ? Une simple apparence. Au-dessus de nos têtes, il n'y a que l'atmosphère (3), c'est-à-dire les couches d'air qui environne notre globe, comme une gaze légère dont l'azur (4) charme nos regards. Au-delà, c'est l'espace, l'espace immense, sans limites ; amis ce n'est pas le vide, car cet espace est rempli par un fluide (5) infiniment plus subtil que l'air, un fluide qui n'a ni couleur, ni saveur (6), pas même de poids (7) : on l'appelle éther.

Au sein de l'éther, comme dans un océan sans rivage, flottent des milliers de globes de grosseur inégale, nom-

(1) Dôme, voûte ; gigantesque, d'une immense étendue (du lat. *gigas*, géant).

(2) Globe, corps rond. *Sphère* a à peu près le même sens.

(3) Atmosphère c'est-à-dire sphère d'air.

(4) Azur, bleu clair.

(5) Fluide, coulant ; l'eau est un fluide, l'air aussi, mais plus subtil que l'eau.

(6) Saveur, goût.

(7) Aussi dit-on que l'éther est *impondérable*, c'est-à-dire sans poids (du lat. *pondus*, poids, avec l'affixe privatif *im*).

més astres. Les uns sont lumineux par eux-mêmes et brillent de leur propre lumière : ce sont autant de soleils semblables à celui qui nous éclaire. On les appelle *étoiles*, et aussi *étoiles fixes*, parce qu'il occupent toujours dans le ciel la même position respective (8). D'autres sont des corps obscurs par eux-mêmes, qui n'ont pas de lumière propre : ils ne nous apparaissent brillants que parce qu'ils nous renvoient la lumière réfléchi (9) du soleil. Telle est la lune, suspendue dans le ciel comme une lampe d'argent ; telle est la terre qui nous porte : elle aussi flotte dans l'espace comme une boule immense, ne tenant à rien. Ces globes opaques (10) se nomment *planètes*, c'est-à-dire *errants*, parce que, toujours en mouvement, ils occupent sans cesse dans le ciel des positions différentes. Outre ces astres permanents (11), nous voyons parfois briller dans l'espace des astres nouveaux qui ne se montrent qu'à de rares intervalles, et qui se distinguent des étoiles et des planètes autant par la bizarrerie de leur mouvement que par la singularité de leur aspect : ce sont les *comètes*.

Soleil, étoiles, planètes, comètes, telles sont les diverses sortes d'astres qui peuplent le ciel. Ils ne sont pas dispersés au hasard et sans ordre ; il n'est pas à craindre que, dans leurs évolutions (12), ils viennent jamais à s'entrechoquer. Des lois pleines de sagesse président à tous leurs mouvements. L'ensemble de ces globes, avec l'espace même qui les renferme, comprend tout ce qui existe et s'appelle *l'univers* ou le *monde*.

Mais si, pour bâtir une maison, il faut un architecte, à plus forte raison l'univers ne s'est-il pas fait tout seul. Il existe donc en dehors de lui un Être infiniment puissant, infiniment sage, infiniment bon, qui l'a tiré du néant et lui a donné ces lois admirables qui le gouvernent et le conservent. Le grand astronome Newton, à qui l'on demandait un jour de prouver l'existence de Dieu, se contenta de montrer la main le ciel en disant : " Voyez ! "

QUESTIONNAIRE : Qu'est-ce que la voûte du ciel ?—Qu'appelle-t-on *ether* ?—Nommez les divers globes qui flottent dans l'espace ?—Qu'appelle-t-on *étoiles*, *planètes*, *comètes* ?—Qu'est-ce que *l'univers* ou le *monde* ?—Qui a fait l'univers ?

(8) *Respective*, relative, les unes par rapport aux autres.

(9) Un rayon de soleil tombant sur un corps opaque, c'est-à-dire non transparent, ne le pénètre pas ; il est *réfléchi*, c'est-à-dire renvoyé dans une autre direction.

(10) *Opaque* : voyez la note précédente.

(11) *Permanents*, stables, qui demeurent.

(12) *Évolutions*, mouvements plus ou moins circulaires, c'est-à-dire en forme de cercles.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de Commissaires et de Syndics d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil en date du 28 novembre dernier (1879) de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

Vaudreuil, Como.—MM. Joseph Davidson, John McNaughton, John Lancaster, William Sanderson et John J. Hodgson. Municipalité nouvelle.

Québec, Cité.—M. Maurice O'Leary, comme commissaire d'écoles pour la municipalité catholique romaine de la cité de Québec, en remplacement de lui-même.

Terrebonne, Sainte-Sophie.—MM. François Pauzé et John Gorman, en remplacement de James Mahon *alias* Mahan et Ulric Lévesque, dont l'élection a été déclarée nulle par un jugement de la Cour de Circuit du comté de Terrebonne, en date du 11 octobre dernier (1879).

Gaspé, Pabos.—M. Mathew McGrath, en remplacement du Révérend M. A. Audet, qui a quitté la municipalité.

Gaspé, Grande Rivière.—M. Joseph Béliveau, en remplacement du Révérend M. Pierre Saucier, qui a quitté la municipalité.

Jacques-Cartier.—Pointe-Claire.—M. Moïse Leclerc, dont l'élection a été faite illégalement en juillet dernier, le poll ayant été ouvert pendant plus d'une journée.

Montcalm, Chertsey.—MM. Joseph Moisan et Isaïe Bourgeois, en remplacement de MM. Joseph Bélaïr et William Richey, sortis de charge ; et le Révérend M. J. E. Dugas, élu en 1878, en remplacement de lui-même. Dans les deux cas, l'élection a été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Shefford, Roxton, (Canton.) M. Frs. Léveillé, en remplacement de M. le Dr. Brodeur, qui ne réside plus dans la municipalité.

Témiscouata, Sainte-Françoise.—Révérend M. Fus. Delège, en remplacement du Révérend M. A. Lacasse ; et M. Vincent Damour, en remplacement de M. Joseph Aubert. Tous deux ont quitté la municipalité.

Yamaska, Saint-Michel No. 2.—MM. Maxime Fourquin et Zoël Mondoux, en remplacement de M. Alfred Mondoux et Amédée Tonnacourt, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Syndics d'Écoles.

Deux-Montagnes, Saint-Canut.—MM. James Ross, McAdam, Robert Miller et William Miller, vu qu'il n'y avait pas de bureau de syndic d'écoles légalement constitué dans la dite municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection de nouvelles municipalités scolaires.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 28 novembre dernier (1879), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés :

1. D'ériger la municipalité de "Como," située dans la paroisse de Saint-Michel de Vaudreuil, comté de Vaudreuil, en municipalité scolaire avec les mêmes limites qui sont assignées à la dite municipalité rurale de "Como."

2. D'ériger la concession du "Petit Village" y comprise la concession de la "Banlieue" proprement dite, dans la municipalité scolaire de la Banlieue des Trois-Rivières, en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Banlieue No. 1."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Avis est par la présente donné que les dissidents de Saint-Etienne des Grès, dans le comté de Saint-Maurice, n'ayant pas eu d'école en opération depuis plus d'un an, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et paraissant ne pas mettre de bonne foi la loi scolaire à exécution, et ne prendre aucune mesure pour avoir des écoles, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en Conseil que la corporation ou des syndics des écoles dissidentes de la dite municipalité soit déclarée dissoute, quand trois mois se seront écoulés depuis la date du présent avis, en conformité de la seizième section de la 32e Vic., ch. 16.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction Publique.

Québec, 29 novembre 1879.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires et Syndic d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 décembre dernier (1879), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Compton, Emberton.—MM. Sylva Chayer, F. X. Beudet, Calixte Bellerose, Raymond Gagné et Frédéric Paradis, Municipalité nouvelle.

Joliette, Saint-Jean de Matha.—M. Calixte Forget, en remplacement de M. Onésime Poirier.

Mégantic, Sainte-Sophie d'Halifax.—M. Thomas Breton, en remplacement de M. Cyrille Brisson.

Napierville, Saint-Edouard.—M. Jean-Baptiste Deline, en remplacement de M. Onésime Trudeau.

Ottawa, Maniwaki.—Le Rév. M. T. M. Prévost, en remplacement du Rév. P. R. Délège.

Ottawa, N. D. de Laus. (Cantons-Unis)—MM. Léandre Laroche, père, Octave Thibodeau, et Edouard McMiller, en remplacement de

MM. Cyrille Lafontaine, Moïse Lemay, père, et Edouard McMiller. (Il n'y a pas eu d'élection depuis 1877.)

Portneuf, Ecureuils.—M. Augustin Dussault, en remplacement du Rév. M. Pierre Beaumont, décédé.

Syndic d'école.

Ottawa, Cantley.—M. James Davis, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant été faite que par les Syndics.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dissolution de la dissidence de "Douglass," Gaspé.

Ordre en Conseil du 20 décembre 1879.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en Conseil d'ordonner qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de "Douglass," dans le comté de Gaspé, ont laissé passer une année sans avoir une école soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, de déclarer que la Corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de "Douglass," dans le comté de Gaspé est dissoute, et elle est par les présentes dissoute en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 22 janvier 1880.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer MM. J. B. Rolland, C. A. Dansereau, Napoléon Bourassa, Adolphe Lévêque, Guillaume Boivin, Thomas White, A. A. Stevenson, Henry Bulmer, Andrew Boyd, Sam. E. Dawson, Michael Joseph, Francis Quinn, tous de la cité de Montréal, l'abbé Octave Audet, de Bergerville, James Carrell, de Québec, L. J. Boivin, de St. Romuald, L. W. Carrier, de Lévis, Thomas Milette, de Trois-Rivières, et Alexander G. Lomas, de Sherbrooke, membres du conseil des arts et manufactures, et de révoquer l'ancienne commission.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e section, 41 Vict. ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte "La municipalité de Notre-Dame de Grâces Ouest," bornée comme suit : au nord-ouest par la municipalité de la Côte des Neiges et par la paroisse de Saint-Laurent, au sud-ouest par la paroisse de Lachine, au sud-est par le trait carré des terres du Côteau Saint-Pierre, au nord-est par le chemin de la Côte Saint-Paul, jusqu'au chemin connu comme "Le chemin de Lachine en haut ;" de là par la ligne nord-est des lots Nos. 188, 188 A et 189, du cadastre de la paroisse de Montréal, jusqu'au chemin de la Côte Saint-Antoine; de là par la ligne nord-est du lot No. 202 du dit cadastre jusqu'au lot No. 201; de là à angle droit par la ligne sud-est du dit lot No. 201 et la prolongation de cette ligne à travers le lot No. 213, jusqu'à sa ligne nord-est; et de là encore à angle droit par la dite ligne nord-est du lot No. 213, jusqu'à la ligne limitative de la dite municipalité de la Côte des Neiges.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 20 janvier courant (1880), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Saguenay, Petites Bergeronnes.—M. Pierre Deshiers, en remplacement de M. Rieul Boulliane, et M. Onésime Dufour, en remplacement de lui-même.

Comté de Shefford, Stuckely Nord.—M. Charles Desmarais, en remplacement de M. Ludger Simoneau, qui a quitté définitivement la municipalité.

CIRCULAIRE.

Aux maisons d'éducation subventionnées et non subventionnées, à MM. les Inspecteurs d'écoles et aux Commissaires ou Syndics d'écoles.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 1er février 1880.

Messieurs,

La prochaine exposition provinciale aura lieu à Montréal en septembre prochain.

Le Conseil de l'Instruction publique a fait connaître en plusieurs circonstances, son vif désir de voir toutes les institutions scolaires de la province se réunir, dans un effort commun, pour offrir au pays un exposé complet de notre système scolaire, de son principe et de son fonctionnement. Pour répondre aux intentions du Conseil, je vous ai déjà écrit à ce sujet le 18 mars et le 20 mai 1879, et je vous ai, dans ces deux circulaires, expliqué le caractère de l'exposition que nous désirons organiser. Notre projet est le même cette année.

Nous voulons exposer notre système pris sur le fait. Les travaux ordinaires des élèves doivent former le fonds de cette exposition, et en me transmettant vos travaux de fin d'année, vous répondriez parfaitement aux intentions du Conseil.

On se fait illusion sur la nature de ces travaux lorsqu'on les considère comme indignes d'être exposés. Personne ne s'attend à des chefs-d'œuvre dans une exposition scolaire; mais les spécialistes comptent trouver dans l'œuvre de l'élève, même la plus imparfaite, la trace d'une bonne méthode d'enseignement, d'une direction intelligente, d'un esprit qui commence à être façonné par une main habile. On ne devrait jamais oublier la différence essentielle qui existe entre la valeur intrinsèque du travail des écoles et la méthode qui préside à ce travail.

Nous acceptons des œuvres de tout genre, depuis la composition littéraire jusqu'au tricot.

Tout envoi devra m'être adressé, au plus tard, le 15 août prochain à l'école normale Jacques-Cartier, Montréal.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

LE SURINTENDANT.

GÉDÉON OUMET.

LECTURE POUR TOUS.

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

JUILLET 18...

Nathalie aussi nous quitte bientôt. Comme moi, elle est destinée à l'instruction, et elle se dispose à subir ses examens. Je l'ai trouvée hier dans la classe, où elle était restée seule, assise devant une sphère et des livres épars à côté d'elle; elle paraissait fort absorbée, et elle dit à haute voix, sans m'avoir vue: "Jamais je n'en viendrai à bout! jamais!—Qu'avez-vous, Nathalie? lui dis-je.—Je n'ai rien! répondit-elle, selon la coutume des gens qui ont beaucoup d'humeur. (Depuis qu'elle ne se sent plus soutenue par Blanche, elle est moins insolente, mais toujours hautaine et sèche.)—Mais encore? insistai-je. Vous étudiez pour vos examens; y a-t-il quelque chose qui vous embarrasse?—Et quand cela serait?—Eh bien! Nathalie, je vous aiderais volontiers à aplanir la difficulté.—Vous?—Mais oui; n'est-ce pas mon devoir, d'ailleurs, de vous instruire?—Pas en dehors des heures de classe.—Toujours, Nathalie: il ne faut pas régler, d'un esprit avare, les heures que l'on donne au devoir. Voyons, est-ce la sphère qui vous embarrasse?—Oui..., je n'y comprends rien, absolument rien..."

Je m'assis à côté d'elle, et j'essayai de lui démontrer de mon mieux les détails de la sphère terrestre, l'axe et les pôles, l'équateur et le méridien; la différence entre la longitude et la latitude, entre le zénith et le nadir, etc., etc. Quoique l'esprit de Nathalie soit pénétrant et vif, elle avait de la peine à comprendre, et je m'engageai à lui donner le lendemain une nouvelle leçon. J'y sacrifierai volontiers mes récréations, quoiqu'elles soient agréablement occupées pour moi par la lecture et l'étude des chefs-d'œuvre de notre langue, étude si nécessaire à qui veut écrire en vers ou en prose...; mais je ne regretterai pas mes heures tranquilles, si je puis être de quelque utilité à cette enfant, pauvre et dévouée au travail comme moi... Je haïrais mes rêveries littéraires si elles devaient entraver un seul bon sentiment...

Août 18...

Natalie vient de subir, et avec un grand succès, son premier examen. Ramenée à la pension par sa mère, elle est accourue vers moi et s'est jetée à mon cou, en me disant avec l'expansion du bonheur : " Oh ! combien je vous remercie de m'avoir aidée comme vous l'avez fait ! Sans vous et vos bonnes leçons, je n'en serais jamais sortie..."

Et tout à coup, me regardant avec effusion, elle ajouta : " J'étais si injuste et si méchante autrefois...; me pardonnez-vous ?"

Je ne puis lui répondre qu'en l'embrassant.

Septembre 18...

Voici les vacances tant désirées ; je vais partir et retrouver ma mère ; toute la maison est dans un désordre joyeux, et il y a dans mon cœur un écho qui répond à cette gaieté, à ces projets, à ces mots d'affection, à ces *au revoir* amicalement échangés. Je pars ce soir ; demain je serai dans la petite maison si chère où m'attendent ma mère et ma sœur, car Léonide et son fils seront là. Quelle fête ! Depuis une année, je n'ai pas vu une figure aimée, et mon âme a soif d'amitié et de bonheur. Au revoir donc, maison sérieuse, où j'ai souffert, où j'ai pleuré, où j'ai commencé à comprendre le devoir... Ne me soyez pas trop amère quand je reviendrai vers vous...

Loches, septembre...

Comme les jours de bonheur, les jours de soleil et de lumière passent vite ! Nous voici à la fin de ce deux mois de septembre, plus doux aux bords de la Loire qu'ailleurs, plus doux au sein de la famille que dans les plus opulentes demeures... le moment du départ approche à grands pas... Ma pauvre mère me cache ses larmes, elle fait la forte pour me fortifier ; mais, hier, j'ai surpris ses yeux fixés sur moi avec l'expression d'une douleur que je retrouvais toute entière au fond de mon âme. Oh ! quels sacrifices cruels la pauvreté impose aux cœurs qui savent aimer ! Léonide est déjà partie ; mon tour va venir, et maman restera seule. Nous nous en allons, comme les feuilles chassées par le vent froid de l'automne, et l'arbre que nous donna la naissance, l'arbre protecteur et chéri, reste dépouillé. Je me sens inondée de tristesse, et mon premier départ, quand j'allais vers Paris, vers l'inconnu, était moins pénible que celui-ci...

J'ai cependant bien employé ces belles vacances. Longues causeries, doux retour vers le passé, vagues et timides projets d'avenir, épanchements cœur à cœur entre la mère et les enfants, entre les deux sœurs si souvent séparées, rien ne nous a manqué ; mais combien elle me manquera à Paris, cette intimité confiante de la famille ! J'ai travaillé aussi, j'ai étudié, j'ai écrit un peu, j'ai lu beaucoup de vers, qu'une amie de ma mère nous prêtait : il en est, parmi eux, qui sont gravés dans ma mémoire, et je ne sais pourquoi, à l'approche des adieux, navrée jusqu'au fond du cœur par la peine de ma mère et par la mienne, je suis poursuivie partout par ces beaux vers de madame Valmore, intitulés le *Pressentiment*. C'est comme un de ces airs dont la cadence se répète jusque dans nos rêves, et qui semblent marquer la mesure de nos pensées :

C'est en vain que l'on nomme erreur

Cette secrète intelligence

Qui, portant la lumière au fond de notre cœur,

Sur des maux ignorés nous fait gemir d'avance.

C'est l'adieu d'un bonheur prêt à s'évanouir,

C'est un subit effroi dans une âme passible ;

Enfin, c'est pour l'âme sensible

Le fantôme de l'avenir.

Oui, je t'ai vu couvert d'un voile noir
Aux plus beaux jours de mon jeune âge ;

Tu formas le premier nuage

Qui des beaux jours lointains enveloppa l'espoir.

Tout m'agitait encor d'une innocente ivresse,

Tout brillait à mes yeux des plus vives couleurs,

Et je voyais la riante jeunesse

Accourir en dansant pour me jeter des fleurs.

Au sein de mes chères compagnes

Courant dans les vortices campagnes,

Frappant l'air de nos doux accents,

Qui pouvait attrister mes sens ?

Comme les sautoies légères

Se rassemblent dans les bruyères,

La saison des fleurs et des jeux

Rassemblait notre essaim joyeux.

Un jour dans ces jeux pleins de charmes,

Je cessai tout à coup de trouver le bonheur ;

J'ignorais qu'il fût une erreur,

Et pourtant je versai des larmes.

En revenant, je ralentis mes pas,

Je remarquai du jour le feu prêt à s'éteindre,

Sa chute à l'horizon, qu'il regrettait d'atteindre ;

Mes compagnes dansaient... moi, je ne dansais pas...

Je ne copierai pas le reste... ; il semble que toutes les craintes que peut m'apporter l'avenir soient burinées dans ces vers qui résonnent sans cesse à mon oreille... O mon Dieu ? détournez le présage ! qu'elle vive celle par qui je vis !

Loches, 30 septembre...

La dernière soirée vient de finir ! je pars demain à l'aube. Mon Dieu ! paix et bénédiction sur cette maison, et pour l'enfant qui s'en va, force et courage !

1 Voici la fin de ces vers que Julie n'osa copier

Un mois après, j'errais dans ce lieu solitaire ;

Hélas ! ce n'était plus pour y chercher des fleurs,

La mort m'avait appris le secret de mes pleurs,

Et j'étais seule au tombeau de ma mère !

Paris, 2 octobre 18...

Me voici de retour à Paris, dans ma classe, et fixée de nouveau à un devoir que je dois apprendre à chérir. Les élèves rentrent aussi ; pauvres petites, que de cœurs gros ! que de soupirs et de larmes enfantines, amères pourtant, quoique promptes à se dissiper ! Les *anciennes* se consolent assez vite ; elles reprennent leurs habitudes, elles retrouvent leurs compagnes ; le plaisir de raconter l'emploi des vacances fait oublier que ces chères vacances sont finies. J'entends de tous les côtés, comme un feu croisé :—J'ai été aux bains de mer, moi, avec papa et maman.—Et moi à la campagne, près d'Orléans. Et toi ?—Oh ! moi, je n'ai pas quitté Paris, mais je me suis bien amusée. Et toi, Hermance ?—On m'a menée à la campagne, chez ma tante, mais j'y ai eu la rougeole ; ce n'est pas amusant du tout...—Moi, j'ai voyagé ; je suis allée à Spa, dit une voix plus haute,—et le récit des plaisirs de Spa domine tous les autres. Voilà les *anciennes* en bon train de se consoler, et, s'il tombe encore quelques larmes, elles sont bientôt chassées par un franc éclat de rire. Mais les *nouvelles*, pauvres enfants ! pauvres petits oiseaux effrayés et dépaysés ! Elles m'inspirent une grande compassion. Dans cette maison étrangère, entre ces grands murs, au milieu de ces enfants bruyants et affairés, elles pensent à leur famille absente ; elles regrettent les caresses, les jeux, la familiarité de la maison paternelle ; elles cherchent un regard ami et ne le rencontrent pas toujours : elles qui, la veille, se cachaient sur les genoux de leurs mères, maintenant en larmes, livrées à la tristesse et au vide, ne trouvent personne qui cherche à les consoler.. Dans ces premiers instants, la *nostalgie* du foyer les accable ; je comprends leur peine, je tâche de m'occuper d'elles, je cher-

che à les distraire, à leur rendre familières les habitudes du pensionnat ; mais quand, après les avoir distraites, je suis seule, enfin, le soir, je prends leurs peines avec les miennes, et, comme une enfant, je pleure en pensant à mon pays et à ma mère !

Novembre 18...

Je n'ai pas écrit depuis longtemps : la rentrée des classes demande un surcroît de travail ; mais ce travail est salutaire, il fortifie l'âme que des souvenirs trop tendres viennent souvent amollir. Notre année commence bien, et la saison d'hiver, la plus favorable à l'étude, rapportera, je crois, quelques fruits. Je reçois de bonnes nouvelles de ma mère et de Léonide.

25 novembre 18...

Aujourd'hui, grande et joyeuse fête pour célébrer la patronne des jeunes filles et des écolières. Messe, récréation, distribution d'aumônes, dîner, concert et bal en l'honneur de sainte Catherine. Pendant que j'étais au piano, et que les enfants dansaient avec une joie innocente, qu'elles ne porteront pas probablement dans les fêtes du monde, j'évoquais l'image de cette noble sainte que toute la chrétienté célèbre aujourd'hui, ce qui réalise bien en elle la femme relevée et purifiée par l'Évangile des abaissements auxquels le paganisme l'avait condamnée. Catherine d'Alexandrie est traduite, pour sa foi, devant le tribunal du préteur romain : elle y paraît environnée d'une triple auréole de beauté, de science et de candeur. Sa grâce virginale ravit le cœur du tyran Maximin ; par son éloquence elle convertit une assemblée de philosophes païens avec lesquels on l'avait forcée de disputer, et sa candeur, triompha des embûches tendues à sa vertu et à sa foi. Forte, sereine, invincible, elle refusa le diadème de Maximin, confessa Jésus-Christ, son unique époux, parmi les plus affreux tourments, et son âme héroïque et pure alla rejoindre les cohortes des vierges martyres, ses modèles et ses sœurs ! Quelle belle et touchante histoire de jeune fille ! Je ne souhaite à ces enfants qui chantent avec tant de joie leur sainte patronne, ni la beauté, don éphémère, ni la science qui *enlève* ; mais cette âme candide et forte, armée contre les séductions de la crainte ou de l'amour, quelle femme ne l'envierait pas ?

Décembre 18...

Je profite de ces longues soirées d'hiver, pendant lesquelles les enfants sont à l'étude ou se livrent au travail des mains, pour m'occuper aussi de mes projets chers. Après avoir préparé ma classe du lendemain, je lis, j'étudie, j'écris un peu, car, je l'avoue, le désir de me faire un nom dans les lettres, de conquérir, à l'aide de ma plume, mon indépendance et l'aisance pour ma mère, cette pensée ne me quitte pas... ; d'autres ont réussi, pourquoi ne réussirais-je pas ? Je n'ai pas, sans doute, le génie inspiré de madame de Staël, mais je goûte ce qui est beau, et peut-être, à force de travail, pourrai-je parvenir à traduire ce que je sens au fond de ma pensée et de mon cœur... Je balbutie encore : jamais mon langage, prose ou vers, n'a rendu fidèlement mon émotion ; l'oiseau qui sort du nid ne sait pas fendre l'air d'une aile assurée et rapide. Je serais bien heureuse, si je pouvais affranchir ma vie, me réunir à ma mère et environner sa vieillesse d'une aisance, fruit de mon travail... ; je serais heureuse aussi d'opérer quelque bien, en propageant de saintes et nobles vérités ! Travaillons ! Cette nouvelle, que j'ai essayée hier au soir, n'est pas *réussie* ; je veux la refondre entièrement, sans me décourager : *c'est en forgeant qu'on devient forgeron !*

Janvier 18...

Bonne lettre de ma mère. Elle est tranquille, bien portante, elle pense à sa Julie. Le *présentiment* est en-

volé bien loin. Je la reverrai, nous vivrons ensemble et l'une pour l'autre, voilà mon pressentiment du jour de l'an. Mon Dieu ! daignez l'accomplir !

Mars 18...

La petite Clotilde, depuis le jour où elle m'a *défendu* contre les grandes, m'a toujours témoigné beaucoup d'affection, et je l'ai, certes, payée de retour. On n'est pas plus aimable que cette enfant, nature franche et généreuse, ardente pour le bien, étrangère au mal. Mais cette âme charmante est renfermée dans une bien frêle enveloppe ; Clotilde est souvent malade ; une croissance rapide la fatigue, et voilà que pendant ces premiers et perfides soleils de printemps, elle a été prise d'un gros rhume qui la retient à l'infirmerie. Je vais la voir souvent, et je ne sais pourquoi cette enfant paraît si préoccupée de sa position, qui n'offre pas de danger. Elle parle sans cesse de ses parents, qui habitent loin de Paris, et de sa première communion, qu'elle doit faire en juin.—En juin ? me dit-elle hier ; verrai-je juin ? verrai-je les roses qui fleurissent pour le Saint-Sacrement ? Je la rassurai, elle me crut, et répéta plusieurs fois :—Oh ! que je voudrais être en juin !

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

—Le roi des Belges a conféré la décoration de l'ordre de Léopold à Mlle Rosa Bonheur, célèbre peintre français, dont les tableaux sont si recherchés. C'est la première femme qui ait reçu cette distinction. Le roi d'Espagne lui avait dernièrement envoyé l'ordre d'Isabelle et depuis 1865, Mlle Rosa Bonheur fait partie de la Légion d'honneur.

—Il vient d'être publié chez M. E. Sénéral, une charmante notice sur l'Église Notre-Dame de Montréal, ornée de 16 gravures, dédiée aux familles canadiennes. Cet opuscule donne l'histoire complète de la vaste église et des églises du même nom qui l'ont précédée depuis l'établissement du pays.

—M. H. de Lamoignon, a fait paraître chez Mess. Hachette et Cie, Paris, un récit de son voyage au Canada intitulé ; *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, voyage au Canada et à la Rivière Rouge du nord, ce volume est orné de 4 cartes et 24 gravures.

—Mess. J. B. Rolland & Fils viennent de publier la 4^{me} série des *Paillettes d'Or*, ceuillette de petits conseils pour la sanctification et le Bonheur de la vie. Ce sont bien des paillettes d'or en effet que ces bons conseils, ces enseignements, ces consolations dont sont remplis ces petits volumes.

—M. de Bellefeuille vient de faire imprimer chez Mess. Beauchemin et Valois, une nouvelle édition du *Code civil du Bas-Canada*, qui a déjà reçu les appréciations les plus flatteuses de nos hommes de loi les plus éminents.

—Faber, le grand fabricant de crayons, commença son commerce à Nuremberg, (Bavière), il y a environ trente ans avec un capital de £250, a décidé de célébrer cet événement en mettant de côté la somme de \$5000, l'intérêt desquels à 5 0/0 est de £250, somme pour être donnée annuellement sous la direction des syndics (nommés à cette fin), au premier jeune homme de mérite sur le point de s'établir, mais il doit être natif de Nuremberg pour y avoir droit.

—La première femme qui ait publié un journal quotidien en Angleterre, est soi-disant Mme. E. M. Pike, Editeur et propriétaire du "Derby Daily Telegraph."

—Il vient justement d'être publié en Russie une nouvelle édition des ouvrages de Ivan Tougueneff, en dix volumes.

—Un éditeur Japonais, dans sa contrée natale, a tout récemment publié une édition du livre de la Genèse, en langue chinoise. C'est la première publication d'aucune partie de l'écriture qui n'ait jamais été permis de publier par le gouvernement Japonais.

—Un médecin russe, nommé Malarovsky, est convaincu par l'expérience qu'il a faite sur cinquante personnes, quo si les livres étaient imprimés avec de l'encre blanche sur du papier noir, que la fatigue des yeux serait moins grande, et très avantageuse pour les vues courtes.

—Le plus ancien journal des Etats-Unis dont la publication n'a jamais été interrompue, est le "Courant" de Hartford, qui vient d'atteindre sa 116^{me} année.

—L'inauguration solennel et religieuse des nouveaux magasins de la librairie catholique a eu lieu le 8 décembre. M. Victor Palmé et le conseil d'administration avaient envoyé une invitation à leurs nombreux amis. Le nouvel hôtel de cette société est situé, rue des Saints Pères, No. 76, à Paris.

—Le comte de Paris espère de compléter cette année le sixième et dernier volume de son histoire de la *Guerre Civile en Amérique*.

—L'inauguration de l'hôtel du cercle de la Librairie de l'imprimerie et de la papeterie de Paris, construit par M. Charles Garnier, a eu lieu le 4 décembre dernier. A cette occasion a eu lieu une soirée musicale et dramatique par les premiers artistes de Paris.

—Un homme qui s'est fait une grande réputation d'honorabilité et qui tenait une place importante parmi les éditeurs de Paris, M. B. Lagrange, vient de mourir à Paris à l'âge de quatre-vingt ans. Il laisse deux fils occupant des grades élevés dans l'armée et dans la marine et une fille, veuve d'un éditeur estimé.

—M. Paul Dupont, sénateur, fondateur de la grande imprimerie administrative, est mort à Paris le 13 décembre dernier. Agé de quatre-vingt-quatre ans.

—Une lettre adressée aux *Mittheilungen* de Poternam confirme les détails favorables publiés ces jours-ci sur l'expédition scientifique entreprise par M. Gerhard Rohlfs, dans l'Afrique centrale. On avait fait antérieurement courir le bruit que cet explorateur, découragé par les difficultés sans nombre qu'il rencontrait par suite de la malveillance des autorités locales et du manque de guides, avait renoncé à son voyage et se disposait à revenir en Europe. Il annonce au contraire qu'il s'est mis en route avec toute sa suite. Il a quitté Bengasi le 4 juillet dernier, se dirigeant en ligne droite vers le Wadaï. Il a dû faire de grands sacrifices d'argent pour se procurer des dromadaires et autres bêtes de somme. Il doit se trouver actuellement en Koufara. Les quatre-vingts soldats qui ont été mis à sa disposition par le vali de la Cyrénaïque l'accompagneront jusqu'à la ville d'Abscher, capitale du Wadaï, qu'il atteindra sans doute vers la fin de septembre. M. Gerhard Rohlfs emporte une vingtaine de caisses contenant des présents que l'empereur d'Allemagne destine au sultan de Wadaï.

—On a reçu en Angleterre par un télégramme du docteur Kirk, la nouvelle de la mort regrettable de M. Keith Johnson qui a succombé à la dysenterie le 28 juin à Berobero. Berobero est situé à environ 130 mil-

les de Dar-es-Salaam, dans l'intérieur des terres. C'est de là que M. Keith Johnson était parti pour son voyage d'exploration à l'extrémité du lac Nyassa, le 14 mai dernier, et, comme le rapporte le docteur Kirk, dans les conditions les plus favorables possibles. Il avait pour compagnons et collaborateur au point de vue scientifique M. Thompson qui maintenant continue seul ce voyage.

Le but principal de toute exploration africaine est de relier la ligne des lacs intérieurs coulant longitudinalement des lacs Albert et Victoria, au nord, au lac Nyassa et au Zambèse, au sud, avec les côtes orientales ou occidentales, par quelque route principale. Une partie de cette tâche désignée par la commission de la Société royale de géographie d'Angleterre, consiste à ouvrir une ligne à travers le pays encore inexploré qui s'étend entre Dar-es-Salaam, sur la côte, en face de Zanzibar et l'extrémité nord du lac Nyassa. Si les circonstances avaient favorisé davantage M. Johnson, on espérait qu'il aurait pu pousser son exploration à travers le pays également inconnu qui sépare le lac Nyassa du Tanganyika et établir ensuite une communication entre ces deux grandes mers intérieures et la côte orientale. Mais il est difficile d'espérer maintenant que ce double but puisse être atteint avec des forces si notablement diminuées.

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISONS DE 16 PAGES

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

En nous chargeant de la publication de cet organe de l'Éducation, nous comptons non-seulement sur le concours de ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse et qui font de l'enseignement leur carrière, mais aussi sur l'aide bienveillant du clergé et même sur celui de nos législateurs, qui se sont toujours montrés si dévoués à la cause de l'éducation.

Le premier et le second numéro sont adressés à un grand nombre de personnes qui n'ont pas encore souscrit, nous espérons qu'elles le garderont, et par là, elles seront au nombre de nos abonnés.

J. B. ROLLAND & FILS,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.

N. B.—Les annonces pour DEMANDES D'INSTITUTEURS et SITUATIONS DEMANDÉES, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal.

Devoirs d'Écoliers français recueillis à l'Exposition Universelle de Paris, 1878, et mis en ordre par MM. de Bagnaux, Berger, Brouard, Buisson et Defodon, avec figures et planches, 1 vol. in-12, rel. \$1.25.

Devoirs d'Écoliers étrangers recueillis à l'Exposition Universelle de Paris, 1878, et mis en ordre par les mêmes; 1 vol. in-12, rel. \$1.25.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE

J. B. ROLLAND & FILS.